

MOYEN-ORIENT

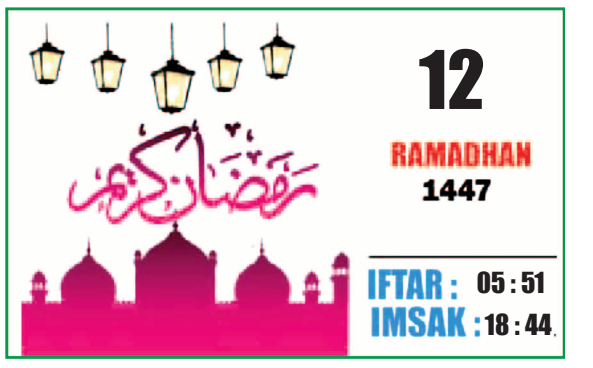
L'ALGÉRIE SOUTIENT LES PAYS ARABES VICTIMES D'ATTAQUES

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8431 LUNDI 2 MARS 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



12
RAMADHAN
1447
IFTAR : 05 : 51
IMSAK : 18 : 44

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

L'EMBRASEMENT

L'Iran promet de venger l'assassinat du Guide suprême Ali Khamenei. « Le martyre du Guide suprême Ali Khamenei sera le point de départ d'un grand soulèvement contre les tyrans du monde », a déclaré le Haut Conseil de sécurité iranien, alors que la Présidence a qualifié la mort de Khamenei de « crime majeur » qui « ne restera pas impuni ». « Nous répondrons avec toute notre force et notre fermeté aux auteurs de l'assassinat du Guide suprême et à leurs commanditaires », a déclaré la présidence iranienne. Page 3



ÉCHÉANCES ÉLECTORALES 2026

Le RND restructure ses bases

Page 2

AÏN DEFLA

Deux terroristes abattus

Page 24

OPÉRA D'ALGER

Marcel Khalife offre une soirée d'envergure

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ÉCHÉANCES ÉLECTORALES 2026

Le RND restructure ses bases dans la capitale

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a supervisé, avant-hier au siège national du parti à Ben Aknoun (Alger), un meeting consacré à la restructuration du parti dans la capitale en vue des prochaines échéances électorales, suivi d'une conférence sur la cybersécurité et la transformation numérique dans le pays.

Ce rendez-vous s'est tenu en présence des membres du bureau central, des cadres du parti, des militants du RND ainsi que de journalistes. A cette occasion, le secrétaire général a annoncé la restructuration du parti dans la wilaya d'Alger, avec la mise en place de neuf coordinations territoriales : Bir Mourad Raïs, Bab El-Oued, Sidi M'hamed, Dar El-Beïda, El-Harrach, Bouzaréah, Douéra, Zéralda, Chéraga, en plus du maintien de l'ancien siège de Ben Aknoun. Le premier responsable du RND a fait savoir que ces entités seront placées sous la supervision d'un coordinateur général du parti pour la wilaya d'Alger, avec pour objectif, selon ses propos, d'« assurer une préparation optimale aux prochaines échéances électorales ». Monder Bouden a précisé, à cet égard, qu'il s'agissait de la première réorganisation de cette envergure opérée par le RND dans la capitale, à laquelle « le parti accorde une importance particulière ». Le SG du parti a indiqué que le RND « travaillait à renforcer sa présence lors des prochaines échéances électorales et qu'il entendait servir les citoyens ». « Nous soutenons l'Etat et nous sommes derrière le président Abdelmadjid Tebboune. Mais nous sommes aussi là pour relever les failles quand elles existent, ce n'est pas une honte », a déclaré Monder Bouden. Au-delà des questions organisationnelles, plusieurs points d'actualité nationale ont été abordés. Le premier responsable du RND a salué les mesures présentées par l'Etat, visant à « garantir la disponibilité des produits alimentaires de base » durant le mois de ramadan, relevant que « la première semaine du mois sacré s'est déroulée dans d'excellentes conditions », dans un climat qualifié de « serein ». A ce titre, il a avancé que, par l'intermédiaire de ses élus, le parti avait constaté la disponibilité des produits de base et leur accessibilité à des prix jugés raisonnables.


Monder Bouden.

UN SOUTIEN RÉITÉRÉ AUX CHOIX DE L'ÉTAT

A l'occasion du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures, le RND « soutient les mesures adoptées depuis l'arrivée du président Abdelmadjid Tebboune, avec notamment une augmentation des salaires ayant atteint 47 % pour la première fois et qui se poursuit toujours, de même que la revalorisation des pensions de retraite et le soutien aux catégories vulnérables », a renchéri Monder Bouden.

Le SG du RND a, en outre, énuméré plusieurs chantiers économiques, citant le projet de Gara Djebilet, le projet de phosphate intégré de Tébessa (Bled El-Hadba), le projet de mine de zinc et de plomb de Tala Hamza-Oued Amizour (Béjaïa), un programme de 15 GW pour la production d'énergie solaire, le projet de SoutH2 Corridor, ainsi que celui du gazoduc transsaharien (TSGP). Ces projets « à dimension stratégique sont appelés à transformer en profondeur l'économie nationale, à réduire la dépendance aux hydrocarbures et à consacrer la souveraineté économique du pays », a-t-il affirmé. « Ce sont les décisions les plus importantes depuis la nationalisation des hydrocarbures décrétée en 1971 par le président défunt Houari Boumédiène », a-t-il ajouté.

Abordant la conjoncture internationale, le SG du RND a évoqué « les évolutions dangereuses que connaît le monde aujourd'hui », marquées, de son point de vue, par le non-respect du droit international et le recours à la force au détriment de la diplomatie. Il a estimé qu'il appartenait, dans ce contexte, de « préserver l'unité nationale derrière les institutions étatiques du pays et de soutenir l'Armée nationale populaire (ANP) afin de faire face aux menaces et défis » L'orateur a aussi salué le retour à la normale des relations avec le Niger, affirmant que la sécurité des pays du Sahel était indissociable de celle de l'Algérie, et inversement. « Ces Etats ont compris qu'il n'existe pas d'alternative à une coopération étroite avec l'Algérie », a-t-il poursuivi. Il a, par ailleurs, exprimé l'espoir de voir « nos frères au Mali revenir à la raison ». En marge de ces annonces, Monder Bouden a présidé une conférence consacrée à la cybersécurité au siège national du parti. Elle a été animée par quatre conférenciers, parmi lesquels un consultant du parti spécialisé dans la transmission numérique, de même qu'un avocat et enseignant expert en droit des données numériques. Les discussions ont porté sur les enjeux et les défis liés à la transformation numérique dans le pays, surtout en matière de numérisation de l'administration.

Khalil Aouir

ATTAQUES CONTRE L'IRAN

«Israël sème le chaos, le Maroc suit aveuglément»

ALORS que le Moyen-Orient est secoué par des frappes contre l'Iran et que le Sahara occidental reste au cœur de négociations délicates, M. Saïd Ayachi, président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, tire la sonnette d'alarme. L'entité sioniste, selon lui, « sème le chaos », le Maroc suit « aveuglément », et seule l'Algérie maintient sa neutralité et défend le respect du droit international.

Selon M. Ayachi, l'entité sioniste est à l'origine des attaques injustifiées contre l'Iran, motivée par deux objectifs principaux, à savoir interdire à la République islamique d'être propriétaire de l'arme nucléaire et gêner son développement des missiles balistiques, qui pourraient, selon ses experts, atteindre le territoire de l'entité sioniste. Il a précisé hier, dans son intervention sur les ondes de la radio nationale, que ces ambitions s'inscrivent dans une stratégie plus vaste visant à asseoir la domination de l'entité sioniste sur la région, soutenue par son allié, l'hyperpuissance états-unienne.

L'attaque contre l'Iran, a expliqué M. Ayachi, s'inscrit dans des différends historiques profonds, avec des contentieux remontant à la Révolution iranienne et à la prise d'otages de 1979. Selon lui, « l'objectif pour les États-Unis, c'est d'une certaine façon démanteler la puissance énergétique de l'Iran afin de pouvoir priver la Chine de s'approvisionner en Iran à des prix défiants de toute concurrence et ainsi gêner le développement de l'économie chinoise qui, elle, tout le monde le sait, concurrence de façon violente l'économie américaine ».

Pour lui, la présence de l'entité sioniste à nos frontières, notamment via sa coopération avec le Maroc, constitue une menace pour la stabilité régionale. « Les hautes autorités algériennes ont fait la bonne analyse depuis longtemps lorsqu'elles ont dénoncé la présence de l'entité sioniste à nos frontières », affirme-t-il, soulignant que cette présence est un danger potentiel qui menace non seulement la région mais aussi la sécurité directe de l'Algérie.

Contrairement au Maroc, qui, selon M. Ayachi, aurait perdu l'indépendance de sa décision politique. Dans le cas présent, « il est entièrement soumis à l'entité sioniste, devant obéir à la lettre et au doigt et à l'œil aux accords, qu'ils soient secrets ou publics, conclus avec elle ». l'Algérie, insiste-t-il, reste fidèle à sa neutralité et à la non-ingérence dans les affaires des autres pays. « Notre diplomatie a toujours été exportatrice de faits et de paix », affirme-t-il, rappelant que l'Algérie a toujours plaidé pour le dialogue et la résolution pacifique des conflits.

La preuve, c'est un frotteur de troubles, a déclaré M. Ayachi, l'entité sioniste est à l'origine de nombreux conflits, « semant le mal et la tempête, affectant même les populations civiles ». Les hautes autorités algériennes l'ont dénoncé depuis plus d'un siècle, et « ces agissements continuent aujourd'hui », a-t-il relevé. C'est précisément ce danger potentiel qui menace « la stabilité de toute la région, y compris celle de l'Algérie ».

M. Ayachi a ensuite établi un parallèle entre la crise actuelle autour de l'Iran et la situation du Sahara occidental, soulignant que la légalité internationale doit être le fondement de toute résolution des conflits. Concernant les négociations sur le Sahara occidental, il a expliqué que si des discussions ont eu lieu, notamment à Madrid et à Washington, elles restent encore informelles et confidentielles. Deux points importants font obstacle à l'avancement, il s'agit selon lui, de la désignation ou de l'élection des responsables sahraouis, et surtout de la validation par référendum de toute solution proposée, conformément aux principes du droit international.

Pour l'intervenant, même si l'on parvenait à un accord sur un plan d'autonomie, « il faut que le peuple sahraoui soit consulté sur la validité de ce plan ». Cette consultation, signale-t-il, doit prendre la forme d'un référendum d'autodétermination, principe essentiel de la décolonisation et du droit international.

M. Ayachi reconnaît que le rythme des négociations dépendra à la fois des circonstances internationales et de la volonté des protagonistes, mais il réaffirme qu'aucune solution ne peut être acceptée sans respecter pleinement les droits du peuple sahraoui.

Enfin, il critique ce qu'il appelle le double standard de certaines puissances et institutions internationales, notamment lorsqu'il s'agit de défendre les droits de l'homme. « Le droit international est universel, il ne doit pas être sélectif », affirme-t-il, en évoquant les situations au Sahara occidental et dans d'autres conflits régionaux.

Meriem D.

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

L'embrasement

L'Iran promet de venger l'assassinat du Guide suprême Ali Khamenei. « Le martyre du Guide suprême Ali Khamenei sera le point de départ d'un grand soulèvement contre les tyrans du monde », a déclaré le Haut Conseil de sécurité iranien, alors que la Présidence a qualifié la mort de Khamenei de « crime majeur » qui « ne restera pas impuni ». « Nous répondrons avec toute notre force et notre fermeté aux auteurs de l'assassinat du Guide suprême et à leurs commanditaires », a déclaré la présidence iranienne.

La disparition de Khamenei est survenue au même moment que la mort du chef des Gardiens de la Révolution, Mohammad Pakpour, et d'Ali Shamkhani, proche conseiller du Guide, ainsi que d'autres chefs militaires de haut rang.

Le ciblage des élites civiles et militaires de l'Iran a toujours été une option stratégique majeure dans les bombardements, d'abord chez les sionistes et maintenant chez les Américains. Le but est de briser les chaînes de commandement dans les sphères décisionnelles du pouvoir iranien, créant ainsi un vide et un processus chaotique à même de faire tomber tout le régime.

Mais ce plan machiavélique a échoué lamentablement. Car, cette fois-ci, les Iraniens étaient prêts à ce scénario. En effet, quelques heures après l'annonce de la mort de Khamenei, la riposte iranienne a été foudroyante, ciblant et détruisant des infrastructures militaires de premier plan, comme la base du radar principal au Qatar ou l'arsenal basé au Bahreïn, alors que la décision d'attaquer des bases US installées sur des territoires de pays voisins du Golfe est une décision politique de grande importance, délicate et très complexe. Cette décision a donc été prise en l'absence du Guide suprême. Autrement dit, l'assassinat des chefs militaires ou politiques ne changera rien à la donne et n'influe nullement sur la suite de la guerre. Ainsi, la chaîne de commandement, notamment militaire, n'a pas été cassée. La leçon de la guerre de douze jours de juin 2025 a été retenue.



D'ailleurs, le secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale, Ali Larijani, a confirmé le début d'une période transitoire au plus haut sommet de l'Etat. On évoque la mise en place rapide d'une direction collégiale provisoire composée de trois responsables pour assurer la continuité du pouvoir.

Selon les déclarations de Mohammad Mokhber, assistant du Guide suprême, la gestion de la transition sera assurée conjointement par le président Massoud Pezeshkian, le chef du pouvoir judiciaire Gholam-Hossein Mohseni Ejei, ainsi qu'un religieux membre du Conseil des gardiens de la Constitution.

Il est connu que l'architecture du système politique iranien permettait de désigner rapidement des responsables en cas de disparition de dirigeants de premier plan. En clair, l'assassinat des dirigeants n'aura aucun impact sur la trajectoire du pays dans cette guerre imposée par les Américains et l'entité sioniste.

Si le président Trump pense achever sa guerre en peu de temps, les données sur le terrain ne lui donnent pas raison. Il espérait un changement de régime d'une manière mécanique, dès l'assassinat de Khamenei, tentant de pousser la population iranienne à sortir dans la rue, à provoquer une instabilité politique intérieure et à forcer la mise en place de nouvelles figures issues de l'opposition. Le président américain sait aussi qu'il reculera dans cette guerre si les pertes de son armée devaient être insupportables, ou si encore le Dow Jones s'effondre et le cours de l'or noir atteint des sommets.

Les Iraniens estiment, quant à eux, qu'il s'agit maintenant d'une guerre « existentielle » et qu'ils défendront jusqu'au bout leur pays, leur identité, leurs cultures et leur civilisation. Rien ne peut arrêter leur résistance face à cette agression ignoble.

Pour les observateurs, cette guerre n'est pas américaine, elle a été pensée, préparée et provoquée par l'entité sioniste dans le seul but est de réduire à néant la seule puissance qui fait face à leur politique annexionniste, hégémonique et belliciste. Les politiques sionistes ne cachent plus aujourd'hui qu'ils veulent établir le mythe du « Grand Israël », qui va des terres perses jusqu'au Nil, en passant par l'Irak, la Syrie et une bonne portion de l'Arabie saoudite. L'ancienne doctrine des milieux extrémistes sionistes, qui refait surface, est aujourd'hui clamée ouvertement, profitant des bouleversements militaires, politiques et diplomatiques dans cette région.

Faut-il croire que l'avenir de cette ambition « biblique » démesurée des sionistes serait lié à la résistance des Iraniens, à leurs capacités à faire échouer les plans de Trump et surtout ceux du criminel Netanyahou.

Hachemi B.

ATTAF A REÇU LES AMBASSADEURS DES PAYS DU GOLFE

L'Algérie appelle au dialogue

LE MINISTRE des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a reçu hier au siège du ministère les ambassadeurs des pays arabes récemment touchés par des attaques militaires. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et intervient dans un contexte marqué par des développements graves et rapides dans la région du Golfe arabe. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. Au cours de cette audience, M. Attaf a exprimé la solidarité totale de l'Algérie avec les États frères concernés, affirmant son rejet catégorique de toute atteinte à leur souveraineté, à leur intégrité territoriale et à la sécurité de leurs populations. Le ministre a également réaffirmé la position d'Alger visant à privilégier le dialogue et à faire preuve de retenue, afin d'éviter toute escalade du conflit et de prévenir des répercussions sur la paix régionale et internationale.

Par ailleurs, la détérioration brutale de la situation sécuritaire au Moyen-Orient a conduit l'Algérie à prendre une série de mesures préventives pour protéger ses ressortissants établis dans la région. Entre suspension des services consulaires, activation d'une cellule de crise et appel solennel à la retenue, Alger affiche une vigilance maximale face à une escalade militaire jugée lourde de conséquences.

L'ambassade d'Algérie à Doha a annoncé, hier, la suspension de l'ensemble de ses services consulaires à compter du lundi 2 mars, et ce jusqu'à nouvel ordre. Une décision motivée par « les conditions sécuritaires actuelles au Moyen-Orient », a indiqué la même source. La représentation diplomatique a précisé que la reprise des activités dépendra de l'évolution de la situation et des instructions émanant des autorités compétentes. Elle a assuré qu'elle tiendrait la communauté algérienne informée de toute nouvelle directive officielle et a invité les ressortissants à la contacter en cas d'urgence via l'adresse électronique dédiée ou les numéros de téléphone mis à leur disposition.

En parallèle, et « en application des instructions des hautes autorités du pays », le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a procédé, samedi dernier, à l'installation d'une cellule de crise au niveau du ministère des Affaires étrangères, a indiqué un communiqué du ministère. Cette cellule a pour mission de « suivre la situation de nos concitoyens à la suite de l'escalade militaire dangereuse et des développements que connaît la région du Moyen-Orient ».

Le ministère a exhorté les ressortissants algériens présents dans la région à faire preuve « de la plus grande vigilance et de prudence » et à maintenir un contact régulier avec les représentations diplomatiques. Un numéro vert (00213.21.50.45.00) a été mis en place, et les citoyens sont invités à s'inscrire sur la plate-forme numérique « DZ Travellers », dédiée aux situations d'urgence pour les Algériens établis à l'étranger.

Sur le plan diplomatique, l'Algérie a appelé, samedi dernier, à « la retenue » et au « sens des responsabilités » afin d'épargner à l'ensemble de la région du Golfe un nouveau cycle d'insécurité et d'instabilité. Le ministère des Affaires étrangères a rappelé que « les négociations conduites dans le cadre de la médiation du Sultanat d'Oman ont suscité et alimenté l'espoir d'une conclusion pacifique des discussions irano-américaines ». Mais « l'échec de ces négociations, qui se manifeste actuellement par une escalade militaire aux conséquences imprévisibles, est profondément regrettable », a-t-il souligné.

Il convient de rappeler qu'avant même l'embrasement militaire actuel, des négociations indirectes avaient été engagées entre l'Iran et les Etats-Unis, sous la médiation active du Sultanat d'Oman. Ces pourparlers, présentés comme une ultime tentative d'éviter la confrontation, avaient suscité un espoir prudent dans la région. Mascate s'était employée à maintenir un canal diplomatique ouvert afin de contenir la montée des tensions et de dégager des garanties mutuelles.

Les discours d'apaisement n'ont jamais été accompagnés de gestes concrets capables d'instaurer la confiance. Les sanctions ont été maintenues, les menaces publiques multipliées et les préparatifs militaires poursuivis en parallèle des discussions.

Cette posture a progressivement vidé les négociations de leur substance. Aux yeux de nombreux observateurs, il ne s'agissait plus d'un processus sincère visant à prévenir la guerre, mais d'un exercice diplomatique destiné à gagner du temps tout en conservant l'option militaire intacte. L'échec des pourparlers d'Oman apparaissent aujourd'hui comme le résultat d'un manque de sérieux et d'engagement réel de la part des Etats-Unis et de l'entité sioniste, dont la stratégie de pression permanente était un préambule à l'embrasement que la région subit désormais.

Sihem Bounabi

Tebboune s'entretient avec le prince héritier saoudien

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu, hier, un entretien téléphonique avec le prince héritier Mohammed ben Salmane.

Au cours de cet échange, le président Tebboune s'est assuré du bon état du prince héritier, du roi Salman et a exprimé sa solidarité envers le peuple saoudien face aux difficultés que traverse actuellement la région du Moyen-Orient.

Abdelmadjid Tebboune a également réaffirmé son souhait de voir le retour rapide de la paix et de la sécurité dans la région.

S. N.

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'AFRIQUE

Le rôle majeur de l'Algérie

LE DIRECTEUR exécutif de la Commission africaine de l'énergie (AFREC), Rashid Ali Abdallah, a souligné le rôle que peut jouer l'Algérie en faveur de la sécurité énergétique du continent grâce à sa grande expertise dans le domaine des hydrocarbures, à ses ambitieux programmes en matière d'énergies renouvelables et à sa position géographique stratégique reliant l'Afrique, l'Europe et la Méditerranée, l'Algérie peut contribuer à la sécurité énergétique du continent et au renforcement de l'intégration.
«L'Algérie occupe une position stratégique dans le paysage énergétique africain», a-t-il déclaré, dans une allocution lue en son nom par le chef de la Division des systèmes d'information sur l'énergie et des statistiques de l'AFREC, Samson Nougbodohoue, à l'occasion d'un Iftar, organisé samedi à Alger par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), sous le slogan «L'énergie et l'eau au service du développement».
Après avoir évoqué l'expérience de l'Algérie dans le secteur de l'énergie, qui lui a permis d'atteindre des taux de couverture importants, notamment dans le domaine de l'électricité, le Directeur exécutif de l'AFREC a souligné l'importance de la décision de nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971), qui, a-t-il dit, «au-delà du pétrole et du gaz, était une décision de souveraineté, d'appropriation de la décision nationale et de transformation des ressources naturelles en outils de développement national».
Par cette décision, «l'Algérie a prouvé que le courage politique et la vision stratégique sont deux éléments clés pour réaliser l'indépendance économique», a-t-il déclaré.
«Aujourd'hui, dans un contexte marqué par la transformation rapide du paysage énergétique mondial, les tensions géopolitiques, l'accélération de la transition énergétique, les impératifs climatiques et le développement technologique, la question de la souveraineté énergétique reste primordiale pour l'Afrique», a-t-il soutenu.
Dans une déclaration à la presse, M. Nougbodohoue a expliqué que «l'Afrique a grandement besoin d'une exploitation optimale et rationnelle de ses ressources (pétrole, gaz et énergies renouvelables) afin de parvenir à des taux de couverture adaptés à ses peuples», soulignant «l'importance de coordonner les efforts et de tirer parti des expériences des pays africains ayant réussi à réaliser un progrès tangible dans ce domaine, comme l'Algérie».
Pour sa part, le président du CAAID, Mohamed Amine Boutalbi, a annoncé l'organisation de la 12e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce, les 9 et 10 mai 2026 à Alger, avec la participation de plus de 43 pays.
M. Boutalbi a fait état de l'inscription, jusqu'à samedi sur la plateforme dédiée à l'événement, de près de 380 opérateurs économiques de l'étranger, précisant que le nombre total devrait atteindre 1 500 participants, avec la signature d'accords pour un montant de 1,4 à 1,8 milliards de dollars.
Cette édition couvrira tous les secteurs, notamment le domaine énergétique, compte tenu des atouts considérables dont dispose l'Algérie en la matière et qui la qualifient à jouer un rôle pivot dans ce secteur sur le continent.

Hamid B.

LUTTE ANTIACRIDIENNE

L'Etat prépare la première ligne de défense dans le Sud-Ouest

En application des instructions du président de la République, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé une réunion interministérielle consacrée à l'évaluation du niveau de préparation du plan d'action anticipatif destiné à contenir la propagation du criquet dans certaines wilayas du sud-ouest du pays. Les walis concernés ont participé aux travaux par visioconférence. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué des services du Premier ministère.


Un plan d'action anticipatif.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi permanent de l'évolution des risques liés au criquet pèlerin dans la région, sur la base des mises à jour publiées par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), est-il ajouté de même source. La réunion se base également sur les données issues des capacités nationales en matière d'observation satellitaire, comme cela se fait depuis plusieurs années, afin d'éradiquer les criquets pèlerins qui représentent de véritables fléaux pour la sécurité alimentaire mondiale.
Les exposés présentés à l'occasion de la réunion, présidée par le Premier ministre, ont mis en relief l'état de préparation des dispositifs opérationnels déployés sur le terrain, lesquels avaient déjà prouvé leur efficacité l'année dernière, a-t-on souligné.
Les autorités ont également insisté sur «le renforcement des mécanismes de veille et de surveillance» au niveau des wilayas frontalières du Sud, considérées comme la première ligne de défense face au risque lié à l'invasion des criquets. Par ailleurs, il a été décidé de consolider les moyens d'intervention terrestres et aériens, notamment ceux relevant du ministère de la Défense nationale, afin d'assurer une riposte rapide et coordonnée en cas de nécessité, ont précisé les mêmes services.
Selon le dernier bulletin publié à la fin de février 2026 par la FAO, le criquet pèlerin (Schistocerca gregaria) continue de représenter un risque dans la région ouest de l'Afrique du Nord. La situation reste préoccupante dans des pays voisins, tels que la Mauritanie et le Sahara occidental, où de nombreux groupes d'adultes et essaims potentiels ont été recensés.
Les opérations de surveillance et de lutte ont été intensifiées dans ces zones frontalières, et la FAO recommande une vigilance accrue dans les pays limitrophes, dont l'Algérie. Les modèles climatiques saisonniers indiquent que la fin de l'hiver et le printemps 2026 devraient connaître des conditions généralement sèches à normales, mais avec des pluies locales possibles. Pour l'Algérie, le bulletin souligne que le risque de reproduction localisée du criquet pèlerin reste réel, en particulier si des précipitations surviennent en avril et mai. Bien que les conditions sèches prévues en mars puissent limiter le développement de l'insecte, elles n'excluent pas totalement la possibilité d'une résurgence. La FAO insiste donc sur la nécessité pour les autorités algériennes de maintenir une surveillance étroite et de préparer des interventions rapides afin de prévenir toute propagation susceptible de menacer l'agriculture locale.
A ce propos, la situation reste sous contrôle, mais la prudence est de mise. La FAO rappelle que la vigilance, combinée à des mesures de lutte préventives, est essentielle pour limiter l'impact potentiel de ce ravageur historique sur les cultures nord-africaines.

Rim Boukhari

LES SPECIALISTES PREDISENT UN BARIL A 100 DOLLARS

L'Algérie et sept pays de l'OPEP+ augmentent leur production

EN RAISON de la situation s'embrasement au Moyen-Orient après l'agression américano-sioniste contre l'Iran, les craintes se font ressentir sur des perturbations de l'approvisionnement mondial de pétrole, pouvant induire à une flambée des prix à des niveaux plus vus depuis des années. Des spécialistes prédisent que les cours de l'or noir pourraient atteindre 100 dollars le baril. A ce titre, l'Algérie et sept autres pays de l'OPEP+ (G8) ont décidé un ajustement volontaire de leur production pétrolière, en injectant sur le marché de 206 000 barils par jour à partir du mois d'avril prochain, tout en réaffirmant leur engagement d'adopter une approche prudente en faveur de la stabilité du marché.
Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle de coordination, tenue par visioconférence, regroupant les huit pays de l'OPEP+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres) mettant en œuvre des réductions volontaires de production, à savoir l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie.
C'est ce qu'a annoncé un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines, indiquant la participation le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, à cette réunion.
C'est à la suite d'»un échange approfondi» que la décision de l'OPEP+ a été prise, a-t-on ajouté. Un échange qualifié également de constructif sur «les perspectives à court terme du marché pétrolier international, dans un environnement économique encore empreint d'incertitudes, mais porteur de signes encourageants d'amélioration graduelle», a expliqué le ministère dans son communiqué.
«Les ministres ont relevé que la modération actuelle de la demande, principalement liée à des facteurs saisonniers, devrait progressivement s'atténuer, laissant place à un raffermissement progressif de la consommation au cours des prochains mois».
Les participants ont réaffirmé, à cette occasion, leur engagement à maintenir des consultations régulières et à agir de manière responsable, coordonnée et proactive, en vue de préserver la stabilité et l'équilibre du marché pétrolier international, selon le communiqué. Pour l'Algérie, cette décision se traduit par une hausse de 6 000 barils par jour à partir d'avril, pour atteindre une production journalière de 977 000 barils, a fait savoir le ministère.
De son côté, l'OPEP a souligné dans un communiqué publié sur son site web que cet ajustement de production est décidé en tenant compte «des perspectives économiques mondiales stables et des fondamentaux de marché solides, reflétés par des niveaux de stocks de pétrole faibles».
A travers cette décision, il s'agit de reprendre le plan du retour progressif de leurs niveaux de production avant les réductions volontaires, entamé en avril 2025 et suspendu durant le premier trimestre 2026.
Les réductions décidées volontairement par les huit pays pourront être rétablies partiellement ou intégralement en fonction de l'évolution du marché et de manière progressive, a mentionné encore l'organisation, en soulignant toutefois que les huit pays maintiennent une approche prudente et conservent une pleine flexibilité pour accroître, suspendre ou annuler la suppression progressive des ajustements volontaires de production. Les participants ont également noté que cette mesure de réajustement offrira aux pays participants l'opportunité d'accélérer leurs compensations, a indiqué l'OPEP. Les ministres du groupe des huit pays membres de l'OPEP+ se donnent rendez-vous pour leur prochaine réunion le 5 avril prochain, afin d'examiner les conditions du marché, la conformité et les compensations.

T. G.

LANCEMENT D'UN FONDS À CAPITAL-RISQUE UNIVERSITAIRE

L'Algérie parie sur l'économie de la connaissance

L'université algérienne franchira, ce lundi, une nouvelle étape dans sa stratégie de mutation économique avec le lancement du premier Fonds national de gestion des investissements à capital-risque issu du milieu universitaire, dans l'objectif de contribuer au financement des projets technologiques, des start-up et des entreprises émergentes issues de la recherche scientifique. C'est ce qu'a indiqué, hier, le Pr Ahmed Mir, président de la commission nationale de suivi de l'innovation et des incubateurs d'entreprises au sein du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.



Une nouvelle étape dans la mutation économique.

Le Pr Mir a affirmé que la création de ce fonds représente «une avancée historique dans la relation entre la connaissance scientifique et la production économique». Soulignant le caractère inédit de cette structure, il a expliqué que «l'initiative ne provient ni d'un acteur industriel classique ni d'un investisseur privé, mais du cœur même de l'institution universitaire.

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, il a précisé que le lancement se fera à la faculté de communication de l'Université Alger 3, sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Algérie) ainsi que du ministère des Finances (Algérie), en présence de plusieurs acteurs économiques, dont le Conseil du renouveau économique algérien.

En outre, le Pr Mir a également souligné que cette démarche s'inscrit dans la concrétisation du nouveau rôle économique de l'université algérienne, conformément au programme national, dans la perspective d'»une université locomotive du développement économique».

Depuis 2022, l'enseignement supérieur en Algérie connaît, selon le même responsable, une transformation progressive vers le modèle dit de «l'université de quatrième génération». Cette orientation repose sur une conception élargie du rôle universitaire, qui dépasse la mission classique de formation pour intégrer la production de richesse à travers l'innovation technologique et l'entrepreneuriat scientifique. Le Pr Mir a expliqué que «l'étudiant n'est plus seulement formé pour rechercher un emploi, mais pour devenir lui-même créateur de valeur économique grâce à des projets innovants».

Il a ajouté que la stratégie nationale vise à favoriser «la transformation des résultats de la recherche scientifique en solutions industrielles et en projets entrepreneuriaux».

Cette stratégie s'inspire des expériences de grandes institutions internationales, notamment University of Cambridge, Stanford University et University of California, reconnues pour leurs mécanismes avancés de financement de l'innovation technologique.

UN OUTIL FINANCIER DE L'INNOVATION

Le nouveau fonds, qualifié de dispositif pionnier, ambitionne de répondre à un besoin croissant de financement des projets arrivés à un stade de maturité technologique avancée. L'initiative intervient dans un contexte national marqué par l'objectif de création de 20 000 entreprises innovantes.

L'élaboration du projet a débuté en août dernier, à la suite d'orientations ministérielles invitant les établissements universitaires disposant de filiales économiques à envisager la création de mécanismes d'investissement dédiés à l'innovation.

A ce propos, le Pr Mir a souligné que «la conception du dispositif a bénéficié de l'accompagnement d'experts de la commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse», ajoutant que le projet a fait l'objet d'»une évaluation scientifique et réglementaire avant l'obtention de son agrément officiel la semaine dernière». A terme, l'expérience initiée par l'Université Alger 3 pourrait être étendue à l'ensemble des établissements universitaires du pays, qui comptent aujourd'hui 117 institutions d'enseignement supérieur susceptibles de mettre en place des fonds similaires.

Le responsable a soutenu que cette dynamique s'inscrit dans «une stratégie globale visant à mobiliser les ressources budgétaires excédentaires et les financements extérieurs, dans le strict respect du cadre juridique en vigueur».

Il a conclu en affirmant que «l'université algérienne aspire désormais à consolider son rôle de moteur de la transformation économique», faisant de la connaissance scientifique un levier direct de création de richesse et d'emplois qualifiés, dans la perspective d'»une économie nationale fondée sur l'innovation et la valorisation du savoir».

Sihem Bounabi

MODERNISATION DU SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

Les start-up mises à contribution

EN VUE d'explorer de nouvelles opportunités pour les micro-entreprises et les entreprises innovantes, allant de la réalisation d'infrastructures et la fabrication d'équipements hydrauliques à la mise en place de services et de technologies favorisant l'économie de l'eau, une séance de travail a réuni, hier, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, et le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah. L'objectif étant de renforcer la coopération entre les deux secteurs et de promouvoir l'investissement national dans le domaine de l'irrigation. Les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération et des partenariats afin de promouvoir l'investissement dans la production nationale de matériaux et équipements d'irrigation, de rationaliser les dépenses publiques et de réduire la dépendance aux importations. Des cadres des deux ministères ainsi que plusieurs représentants d'entreprises émergentes et micro-entreprises actives dans le secteur ont pris part à cette rencontre, selon un communiqué conjoint des deux ministères.

Le ministre de l'Hydraulique a souligné la volonté du secteur d'accompagner les entrepreneurs nationaux désireux de se lancer dans ce domaine, actuellement marqué par une production locale insuffisante. Il a également encouragé l'adoption de technologies innovantes permettant d'économiser l'eau, contribuant ainsi à la durabilité des ressources hydriques, selon la même source. Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance Ouadah a présenté cette rencontre comme une opportunité de faire découvrir aux start-up et micro-entreprises les potentialités du secteur de l'irrigation, afin qu'elles puissent relever le défi et offrir des services de haute qualité adaptés aux besoins actuels.

Rim Boukhari

VIGNETTES AUTOMOBILES

La vente jusqu'au 31 mai

LA DIRECTION générale des impôts (DGI) a annoncé que l'acquittement des vignettes automobiles 2026 a débuté hier ce dimanche et prendra fin exceptionnellement le dimanche 31 mai prochain, au lieu du 31 mars. Selon la même source, les vignettes automobiles ne seront disponibles sous format papier aux guichets des recettes des impôts et aux bureaux d'Algérie Poste, qu'à partir du 1er avril prochain. En attendant, il sera possible «d'acquitter la vignette automobile en ligne, 7j/7j et 24h/24h, à partir du 1er mars et ce jusqu'au 31 mai 2026, sur la plateforme numérique +Qassimatouka+, dédiée à l'acquisition en ligne de cette vignette, en utilisant la carte interbancaire (CIB) ou EDAHABIA». Cette plateforme est accessible sur le site web qassimatouka.mf.gov.dz. La vignette automobile acquise en ligne «n'est pas concernée par l'obligation d'apposition sur le pare-brise du véhicule. Toutefois, elle doit être présentée (Format dématérialisé ou papier) lors d'un contrôle routier de la vignette», souligne la DGI, ajoutant qu'en cas de destruction, de perte ou de vol de la vignette automobile acquise en ligne, celle-ci peut faire l'objet d'une réédition sans paiement d'aucun droit. Aucun changement n'est intervenu dans le cadre de la Loi de Finances pour l'année 2026 concernant le tarif de la vignette automobile. En revanche la LF 2026 introduit l'assujettissement à la vignette automobile des véhicules équipés d'une carburation au GPL tandis qu'elle exempt de la vignette automobile les véhicules électriques et/ou hybrides.

S. N.

SECTEUR DES TRANSPORTS

L'UGTA appelle à un suivi effectif des engagements

L'UNION générale des travailleurs algériens (UGTA) a adressé, hier, une lettre à destination du Premier ministre, Sifi Ghrieb, dont l'objet est le suivi et la mise en œuvre des conclusions de la rencontre tenue le 17 janvier 2026 avec les représentants de plusieurs syndicats du secteur des transports.

D'après l'Union, cette rencontre a constitué «une étape importante dans le renforcement des liens de confiance et l'ouverture de perspectives positives pour traiter les préoccupations des acteurs du secteur». L'UGTA a, à ce titre, rappelé qu'à la suite de la réunion avec les services du ministère concerné, consacrée à la présentation et à l'organisation des différents dossiers relatifs à la profession, la base professionnelle suit avec un vif intérêt les conclusions de ces initiatives. Cette dernière «espère vivement la concrétisation de ce processus participatif sous forme de mesures pratiques susceptibles de soutenir la stabilité du secteur et d'améliorer les conditions d'exercice de la profession, avec un impact positif sur la qualité du service public offert au citoyens», lit-on dans le communiqué. Parmi les sujets soulevés, certaines questions d'ordre organisationnel et professionnel ont été particulièrement mises en avant.

L'UGTA a alors demandé l'étude de la possibilité d'intégrer les professionnels du secteur dans les mécanismes de la loi sur l'auto-entrepreneur, soulignant que la rencontre tenue avec le Ministre de l'Économie et des Entreprises émergentes et micro-entreprises, Noureddine Ouadah, le 10 février 2026 avait montré «un accueil favorable à cette proposition».

Dans ce cadre, l'UGTA a demandé la mise à jour des textes réglementaires et décrets encadrant la profession, en vue qu'ils soient en phase avec les évolutions économiques et professionnelles actuelles.

Khalil Aouir

MÉDÉA

Sensibilisation à la prévention des risques

LA JOURNÉE internationale de la Protection civile, célébrée cette année sous le thème « Gérer les risques environnementaux pour un avenir résilient et durable », a été marquée hier par une cérémonie organisée au niveau de l'unité principale de la Protection civile Chaouati Mohamed de Médéa. Présidée par le wali, Djillali Doumi, accompagné du P/APW et des autorités locales, la cérémonie a débuté par la présentation des activités de la Protection civile en matière d'intervention rapide, de secours et de travail de proximité en faveur des populations dans les situations de crises et de catastrophes.

Le rôle de la Protection civile concerne non seulement la prévention des risques, mais également la vigilance, le lancement des alertes aux populations, ainsi que la protection des personnes en situation de danger ou de détresse, des biens et de l'environnement face aux catastrophes naturelles, industrielles, humanitaires, et face aux crises, est-il souligné.

Le directeur de la Protection civile de la wilaya de Médéa, Commandant Said Larabi, a rappelé que l'activité de la Protection civile s'inscrit dans le cadre des efforts visant à instaurer une culture de prévention et de gestion des risques, et à renforcer les capacités d'intervention sur le terrain, conformément aux enjeux du développement durable et de la protection des vies et des biens.

Il a ajouté que ses services s'efforcent d'aller de l'avant, de progresser et de préserver les acquis afin de protéger le pays, en concertation avec les différents secteurs, des efforts qui nécessitent un renforcement du professionnalisme de ce corps et une modernisation des méthodes pour mieux servir les intérêts de la nation.

Dans le même sillage, le premier responsable de ce corps a mis en exergue les progrès significatifs accomplis dans les stratégies mises en œuvre par la Direction de la Protection civile (DPC) pour servir les citoyens, conformément aux directives du Président de la République.

La célébration a également été marquée par une cérémonie au cours de laquelle des membres du personnel ont été honorés, et a constitué une occasion de décerner des distinctions ainsi que des promotions à des grades supérieurs aux agents désignés.

Nabil B.

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE

L'engagement sans faille des héros des temps modernes

L'Algérie a célébré, hier, la Journée mondiale de la Protection civile, dédiée à ces femmes et ces hommes qui, dans l'ombre des catastrophes et au cœur des urgences, veillent, préviennent et sauvent. Cette année, le thème retenu « La gestion des risques environnementaux pour un avenir résilient et durable » résonne avec une intensité particulière dans un contexte mondial marqué par l'accélération des dérèglements climatiques et la multiplication des crises majeures.



Les héros qui veillent et préviennent.

A cette occasion, le lieutenant-colonel Nassim Barnaoui, sous-directeur des statistiques et de la communication à la Direction générale de la Protection civile, a mis en avant l'ampleur des missions assumées quotidiennement par ce corps d'élite, soulignant que « la Protection civile ne se limite pas à l'intervention d'urgence. Elle agit en amont, dans la prévention, l'anticipation et la planification stratégique des risques majeurs ». Il a ajouté que le thème choisi cette année met en lumière l'importance croissante de la gestion intégrée des risques environnementaux.

Feux de forêt plus fréquents et plus violents, inondations récurrentes, séismes, accidents industriels, sinistres maritimes, les menaces se diversifient et se complexifient. A ces risques traditionnels s'ajoutent les effets accélérés du changement climatique, qui imposent des réponses plus rapides, mieux coordonnées et technologiquement avancées.

Face à ces défis, la formation continue des effectifs et la modernisation des équipements constituent des axes prioritaires. Le lieutenant-colonel Bernaoui a déclaré que « Nous devons préparer nos équipes à affronter des situations de plus en plus complexes. Cela suppose le renforcement des capacités opérationnelles, l'intégration de technologies innovantes et le développement de la coopération internationale ».

La sensibilisation du public demeure aussi un aspect essentiel. Réduire la vulnérabilité des populations, promouvoir la culture du risque et encourager les comportements responsables sont devenus des impératifs stratégiques. La prévention s'impose désormais comme un pilier de la sécurité nationale.

Par ailleurs, le lieutenant-colonel Bernaoui a fait savoir qu'à travers l'ensemble du territoire, la célébration du 1er mars s'est traduite par des conférences thématiques, des journées d'étude consacrées aux risques environnementaux, des expositions ainsi que des démonstrations pratiques. Des journées portes ouvertes ont permis aux citoyens de découvrir les équipements spécialisés et les différentes unités d'intervention. « La protection des populations est une responsabilité collective », appelant à une mobilisation partagée entre institutions et citoyens.

HOMMAGE DU PRÉSIDENT DE L'APN AUX HÉROS

La Journée mondiale a également été marquée par le message du président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, qui a salué le dévouement et les sacrifices des personnels de la Protection civile. Il a exprimé la fierté de la nation envers ces femmes et ces hommes qui incarnent « les plus nobles valeurs d'humanité et de sacrifice » et contribuent au rayonnement international de l'institution.

Le président de l'APN a également mis en avant le rôle central joué par ce corps dans la gestion des risques et des catastrophes, soulignant que leur professionnalisme et leur sens élevé des responsabilités renforcent la confiance de la société envers cette institution vitale.

Cette reconnaissance nationale s'inscrit dans un contexte de valorisation internationale. Selon un classement fondé sur la capacité des organismes de défense civile à faire face aux catastrophes majeures, l'Algérie figure parmi les dix meilleurs services de protection civile au monde.

L'étude, menée par l'Université Harvard et préparée par les experts Alfred Maxime et Gianna Thompson, s'appuie sur des critères précis : nombre d'interventions annuelles, ratio d'agents par habitant, expérience dans la gestion d'opérations d'envergure, configuration géographique et participation à des missions internationales.

La Protection civile algérienne est ainsi le seul organisme africain à figurer parmi les dix premiers au niveau mondial, confirmant son positionnement stratégique.

Le rapport met également en avant le rôle du directeur général, le colonel Boualem Boughlaf, en poste depuis 2018. Sous son impulsion, l'institution a intensifié les exercices de simulation de catastrophes naturelles et industrielles, organisés presque mensuellement, et multiplié les manœuvres ciblées dans les wilayas pour faire face aux incendies de forêt, aux inondations, aux séismes et aux sinistres complexes.

Cette stratégie proactive a permis de renforcer significativement la préparation opérationnelle et de consolider l'expertise nationale dans la gestion d'un large éventail de crises. En ce 1er mars, l'hommage rendu à la Protection civile dépasse la commémoration. Il consacre un engagement quotidien au service de la sécurité des citoyens et de la résilience de la nation.

Sihem Bounabi

BLIDA

Plus de 160 promotions pour honorer le dévouement des agents

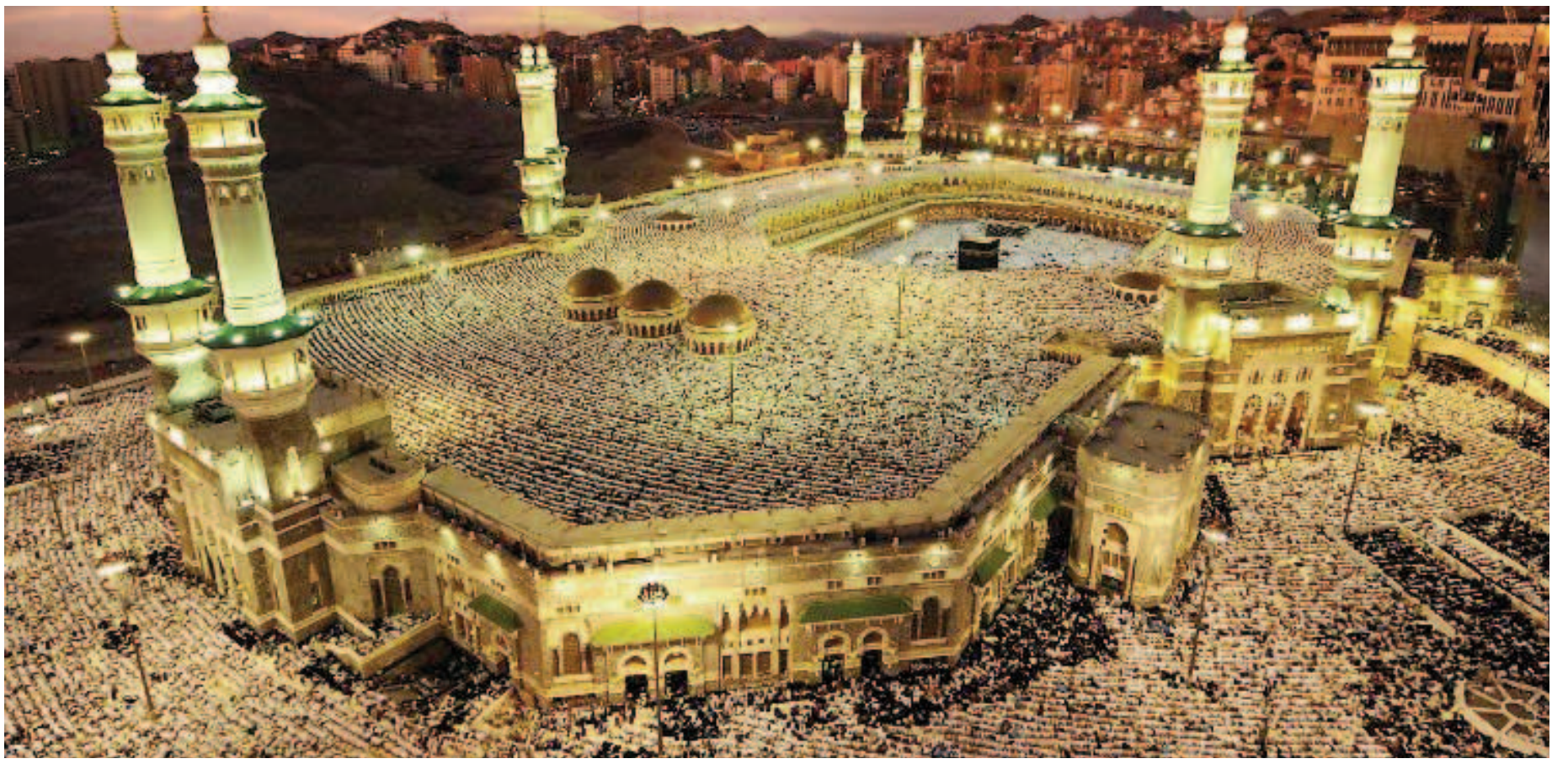
SOUS LE THÈME « Gestion des risques environnementaux pour un avenir sûr et durable », et à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Protection civile, coïncidant avec le 1er mars de chaque année, toutes les unités de la wilaya de Blida ont fêté cet événement, marqué cette année par l'organisation de nombreuses activités à travers l'ensemble des unités implantées sur le territoire de la wilaya.

À cette occasion, des cérémonies officielles ont été organisées en présence des autorités locales et des représentants des différents corps constitués. Des distinctions et promotions ont été décernées en reconnaissance des efforts consentis par les agents dans l'exercice de leurs missions au service des citoyens.

Au total, 162 agents de la Protection civile de la wilaya de Blida, dont 76 sergents et 86 autres grades, ont été promus à différents échelons. Ces promotions viennent saluer leur engagement, leur professionnalisme et leur dévouement dans l'accomplissement de leurs missions, notamment lors des interventions d'urgence, des opérations de secours et des actions de prévention. Au niveau de la direction de wilaya, et en présence du wali de Blida, Djamel-Eddine Hashas, le directeur de la Protection civile a procédé à la présentation de différentes sections, dont celle des grimpeurs, la section des DRPI, une section de volontaires civils, ainsi qu'un exercice de simulation de sauvetage lors d'un séisme. Cet exercice a été marqué par l'utilisation, pour la première fois à Blida, d'une unité cynotechnique composée de chiens spécialement entraînés et de leurs conducteurs (agents cynophiles) pour localiser des victimes ensevelies sous les décombres. Dans l'amphithéâtre de la direction, plusieurs agents ont été promus à différents grades, à savoir deux commandants, deux capitaines, quatre lieutenants, deux sous-lieutenants, deux adjudants et deux caporaux. Cette célébration constitue également une occasion de mettre en lumière le rôle essentiel de la Protection civile dans la gestion des catastrophes naturelles, des accidents et des situations d'urgence, tout en réaffirmant l'importance de la formation continue et du renforcement des capacités opérationnelles des équipes sur le terrain.

T. Bouhamidi

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE, FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE



Par Cheikh Tahar Badaoui

Ce caractère de la Révélation exigeait que le Prophète, Grâce divine Sur Lui, répéta constamment devant Ses compagnons et précisa la causalité de la Révélation, puis en révisa continuellement la forme que devrait prendre la collection des Révélations reçues.

On apprend de sources authentiques que chaque année au mois de Ramadan, le Prophète récita à l'Ange Gabriel, la partie du Saint Coran, jusqu'alors révélée. D'autre part, il la récita une deuxième fois devant Ses compagnons qui collationnèrent leurs copies privées pour les corriger devant Lui. Quelque peu avant que notre Prophète Salut Divin Sur Lui ne soit rappelé par son Seigneur, l'Ange Gabriel Lui fit par deux fois, toute la Révélation coranique ; à quoi le Prophète comprit la fin de sa mission et qu'il allait bientôt mourir. Ainsi, le Prophète avait l'habitude de réviser pendant chaque mois de Ramadan, mois de jeûne, les Versets et les Chapitres du Saint Coran, en vue de les mettre en ordre, sur orientations du Seigneur l'Omniscient et de leur donner la suite qui convient.

On sait par ailleurs que le Saint Prophète avait l'habitude de célébrer chaque nuit, pendant ce mois de jeûne, un office supplémentaire de taille exceptionnelle. Il le faisait même publiquement en compagnie de ses adeptes, offices où Il récitait le Saint Coran par partie, de telle sorte que le tout fût récité au cours du mois. Cette office appelée « Tarawih », continue jusqu'à nos jours, d'être célébrée avec beaucoup de dévotion.

Lorsque le Prophète Salut Divin Sur Lui rendit le dernier soupir, il y avait une rébellion en cours et la répression, face à cette dernière, entraîna chez les musulmans, la mort d'un certain nombre non négligeable de ce qui furent réputés pour leur connaissance par cœur de la totalité du Saint Coran. Le calife Abu Bakr, que Dieu agrée son âme comprit tout de suite la nécessité impérieuse de codifier le Saint Coran ; la tâche fût accomplie quelques mois seulement après le décès du Prophète de la façon suivante :

Pendant les dernières années de Sa vie, le Prophète employait Zeïd Ibn Thabet en qualité de secrétaire principal, pour lui dicter la Révélation coranique ; le calife Abu Bakr, chargea sciemment cette personnalité historique, de préparer une copie du Texte coranique tout entier, sous forme de livre ; car il fût constitué en fragments sur des fiches séparées ça et là. Il y avait à Médina, un certain nombre de ceux qui apprirent le Saint Coran par cœur, et parmi eux ce personnage Zeïd qui avait assisté à la dernière récitation du Saint Coran par le Prophète ; le calife lui fit un devoir de trouver deux témoignages écrits pour chaque Verset avant de l'inclure dans la Copie définitive. A la demande du Calife, les habitants de Médina lui apportèrent les copies des fragments du Saint Coran qui furent collationnés sur la récitation personnelle du Prophète, Salut Divin Sur Lui.

Il y a lieu de préciser par ailleurs, que seuls deux versets de la fin de la Sourate dite « Le Repentir » ou « At Tawbah » ne se trouvèrent écrits que chez un seul compagnon auquel le Prophète, de Son vivant, rendit hommage pour son abnégation, en érigeant son témoignage en un témoignage de deux hommes sages et lucides.

La copie appelée « Mushaf » (feuilles réunies), fût conservée chez le Calife Abu Bakr ; après lui, chez son successeur 'Umar que Dieu agrée les âmes de tous les compagnons du Prophète et celles de Ses proches et épouses. Entre temps, l'enseignement du Saint Coran fut encouragé partout dans l'Empire musulman.

Le calife 'Umar avait approuvé le besoin d'envoyer dans les différents centres, des copies authentiques du Saint Coran, pour éviter toute déviation ; mais son successeur 'Uthman, le fit de la façon que voici :

Un de ses lieutenants rentra de l'Arménie lointaine et lui annonça qu'il y avait des divergences dans les copies du Saint Coran et même des querelles (divergences d'opinions), parmi les différents Maîtres.

Le Calife se fit immédiatement apporté la Copie établie par Abu Bakr et la confia à une commission présidée par le fameux Zeïd Ibn Thabet, à laquelle il demanda d'établir sept exemplaires et autorisa la révision de l'orthographe employé précédemment.

Ensuite, l'honorable Calife fit publiquement lecture de cette nouvelle édition devant les Maîtres coranologues de la capitale, parmi les adeptes avertis du Prophète, puis envoya ces exemplaires dans les diverses contrées de son vaste Empire, ordonnant de se baser désormais uniquement sur cette édition authentique. Il enjoignit même de brûler les copies du Saint Coran allant à l'encontre du Texte officiellement établi.

Il est concevable que les grandes conquêtes militaires des premiers musulmans aient amené certains esprits hypocrites à affirmer ostensiblement leur adhésion à l'Islam alors qu'en réalité, ils cherchaient clandestinement à porter préjudice à cette religion de sciences, de paix et de tolérance. Ils ont pu fabriquer en contrefaçon des versets erronés du Saint Coran entachés d'interpolations contradictoires les unes par rapport aux autres, et l'ordre du Calife 'Uthman de détruire les fausses copies, eut le privilège de leur faire verser des larmes de crocodile et de démasquer ainsi les hypocrites.

Il est rapporté que quelquefois le Prophète Salut Divin Sur Lui, recevait des Révélations en modifiant ou remplaçant une ancienne déjà communiquée à la communauté.

Il peut y avoir des compagnons qui avaient appris la première version sans connaître la prescription modifiante, soit parce qu'ils sont décédés avant que n'intervienne la nouvelle disposition, soit vivants, mais éloignés de la Médina. Ceux-là pouvaient laisser à leur postérité des documents authentiques, mais périmés. Certains adeptes avaient de plus, le besoin et l'habitude de demander au Prophète Salut Divin Sur Lui, l'explication de certains termes employés dans le Texte sacré et notaient ces explications au fur et à mesure sur leurs copies du Saint Coran pour ne pas oublier.

Les copies établies par la suite d'après ces textes annotés pourraient quelque fois induire le moins averti, en erreur du fait de l'amalgame du Texte coranique et des gloses y afférentes.

Nonobstant l'injonction du Calife 'Uthman de détruire les textes inexacts, il existait encore assez de documents chez les musulmans aux 3ème et 4ème siècle de l'Hégire, pour que l'on ait pu rédiger les gros ouvrages sur les variantes dans les copies du Saint Coran.

On les possède encore et leur étude montre que ces variantes proviennent soit des gloses consignées en marge du Texte soit du fait des erreurs de déchiffrement de la vieille écriture qui ne portait ni vocalisation ni distinction entre les lettres de graphie identique, laquelle est distinguée de nos jours, par un système de ponctuation.

Ajoutons que les dialectes différaient selon les régions d'Arabie et que le Prophète Salut Divin Sur Lui, permettait aux musulmans de ces différentes régions de prononcer selon leurs dialectes et selon leurs habitudes et plus encore, de remplacer les mots qu'ils ne connaissaient pas par des synonymes qu'ils Calife 'Uthman, l'enseignement publique était assez répandu et il était souhaitable que l'on ne permit plus aux dialectes autres que celui parlé par le Prophète, d'avoir des incidences sur le Texte, bien qu'ils n'aient jamais causé que de légères variantes.

Les copies du Saint Coran envoyées par le Calife 'Uthman, dans des centres provinciaux ont peu à peu disparu, l'une après l'autre, au cours des siècles qui suivirent l'opération de réunification ; mais il en reste une complète au Musée Topkapi d'Istanbul (Turquie). Et une autre, où il manque quelques feuilles à Tachkent. Le gouvernement russe du temps des Tsars en a fait une reproduction en fac-similé et l'on y constate, cependant une identité entière et fidèle entre ce document et le Texte ailleurs en usage. C'est également vrai pour d'autres manuscrits complets ou fragmentaires datant du premier siècle et des siècles postérieurs qui furent sauvegardés de la sorte.

BOUIRA

Sonelgaz renforce la fiabilité du réseau électrique

DANS le cadre de l'amélioration de la stabilité de l'alimentation en électricité et de la continuité du service public pour les habitants de Bouira, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sonelgaz a lancé le programme annuel d'entretien du réseau électrique pour 2026. C'est ce qu'a indiqué, hier, la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

A ce propos, Widad Benyoucef, responsable à la direction de distribution, a expliqué à l'APS, qu' « il s'agit d'opérations préventives portant sur l'entretien du réseau électrique pour l'année 2026, dont l'objectif est de réhabiliter le réseau sur l'ensemble du territoire de la wilaya »,

La même responsable a fait savoir en outre que « tous les moyens humains et matériels avaient été mobilisés dans les sept districts techniques de la direction de distribution pour mettre en œuvre ce programme qui comprend notamment l'entretien de 911 km de lignes électriques basse tension, et de 1238 km de lignes électriques moyenne tension ».

« Au total, 1107 postes transformateurs seront également entretenus dans le cadre de ces opérations, qui portent aussi sur la vérification par thermovision infrarouge de 829 km de lignes électriques et de 1511 autres postes transformateurs », a-t-elle précisé.

Le programme comprend également des opérations d'élagage des arbres situés sous le réseau électrique, sur un linéaire de 8.3 km, a-t-elle ajouté.

Le réseau total de distribution de l'électricité s'étend sur une longueur de 9420.41 km, dont 3302.814 km en moyenne tension et 6117.596 km en basse tension. «L'alimentation électrique est assurée à partir de six postes sources principaux», a rappelé Mme Benyoucef.

Le nombre total de clients alimentés en électricité à Bouira a atteint les 26.684 clients, selon les chiffres communiqués par la même responsable.

R. R.

MÉDÉA

Installation du nouveau directeur du transport

M. WALID Merakchi a été installé, hier, dans ses nouvelles fonctions de directeur du transport de la wilaya de Médéa, au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Djillai Doumi, en présence du P/APW, du SG de wilaya, du chef de cabinet et des directeurs de l'exécutif concernés.

Le nouveau directeur occupait précédemment le poste de chef de service à la direction du transport de Bordj Bou Arréridj. Il remplace Ismaïl Noumani, cadre ayant été chargé de la gestion des affaires courantes de la direction du transport de la wilaya de Médéa.

Le wali a félicité le directeur sortant pour son excellent travail et le sens des responsabilités dont il a fait preuve dans la gestion des dossiers qui lui ont été confiés, exhortant le nouveau directeur à poursuivre le travail conformément à la stratégie qu'il avait définie.

La stratégie mise en place « repose principalement sur la communication, la consultation et la coordination complète entre les différents secteurs afin de servir l'intérêt public dans le cadre de la promotion des infrastructures publiques et de l'amélioration du service public ».

Nabil B.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU TRANSFRONTALIER DE TRAFIC DE DROGUE À ORAN

Plus de sept kilogrammes de kif saisis

Plus de sept kilogrammes de kif traité ont été saisis hier par les services de police, lors d'une opération ayant permis le démantèlement d'un réseau criminel transfrontalier activant dans le transport, le stockage et la commercialisation de stupéfiants. Quatre personnes, dont une femme, ont été arrêtées et une importante somme d'argent issue des revenus du trafic a été récupérée, a indiqué un communiqué des services sécuritaires.



Agissant sur la base d'informations de terrain faisant état de l'existence d'un réseau structuré dans leur secteur de compétence, les éléments de la sécurité urbaine n°17, relevant de la Sûreté de wilaya d'Oran, ont lancé une enquête approfondie qui a permis de remonter jusqu'aux membres du groupe.

La même source indique que ces derniers utilisaient trois appartements comme lieux de stockage, servant de point de transit avant l'écoulement de la marchandise.

Les investigations, menées en étroite coordination avec le parquet territorialement compétent, ont abouti à l'identification formelle des suspects et à leur interpellation successive. L'opération a permis l'arrestation de quatre personnes, dont une femme.

Outre la drogue récupérée, les services de police ont saisi une somme de 139 millions de centimes provenant des revenus du trafic, ainsi qu'un montant supplémentaire de 30 euros. L'enquête a également révélé que le réseau était approvisionné par des complices établis au Maroc, actuellement recherchés et faisant l'objet de plusieurs mandats d'arrêt, ajoute le texte.

Présentés devant la justice pour crime d'exportation, d'importation, de transport, de détention et de stockage de stupéfiants en vue de leur commercialisation dans le cadre d'un réseau criminel transfrontalier, les mis en cause ont fait l'objet d'un mandat de dépôt.

Rappelons que durant le mois de février, les services sécuritaires de la ville d'Oran ont mené une opération qui a permis la saisie de 45 kg de kif traité et l'arrestation de quatre individus impliqués dans un réseau criminel de trafic de stupéfiants.

L'intervention a été lancée à la suite d'informations précises sur le transport d'une quantité de drogue destinée à la commercialisation, permettant l'interpellation d'un suspect à bord d'un véhicule et la saisie de 5 kg de kif traité.

Les investigations ont ensuite conduit à l'identification des autres membres du réseau, à la découverte du lieu de stockage et la récupération des 40 kg restants, ainsi qu'à la confiscation d'importantes sommes d'argent issues du trafic. Les mis en cause ont été placés en détention provisoire.

Brahim Mazi

APPROVISIONNEMENT DE LAIT SUBVENTIONNÉ À EL BAYADH

Près de 61 000 litres distribués par jour

LA WILAYA d'El Bayadh a enregistré, durant le mois sacré de Ramadhan, un renforcement notable de l'approvisionnement en lait subventionné, avec la distribution d'environ 61.000 litres par jour. C'est ce qu'a annoncé, hier, la Direction du commerce intérieur et de la régulation du marché national.

Près de 61.000 litres de lait subventionné, vendu à 25 DA le sachet, sont distribués quotidiennement, grâce à une augmentation significative de la quote-part en poudre de lait. Cette mesure a permis d'accroître la production de lait pasteurisé et d'assurer la disponibilité de ce produit de large consommation à travers les différentes communes de la wilaya, sous la supervision continue de la commission nationale et de la commission de wilaya de veille chargées du suivi de l'approvisionnement durant le mois sacré.

Le chef du service de l'observation du marché et de l'information économique, Mustapha Guiti, a souligné que la wilaya a bénéficié, durant le Ramadhan, d'un quota supplémentaire estimé à 15.000 litres par jour, contribuant ainsi à renforcer la cadence de production et à répondre à la demande accrue caractérisant cette période.

Par ailleurs, la wilaya a reçu un complément de 40 tonnes de poudre de lait durant ce mois sacré, portant le volume total destiné à la production de lait subventionné à 164 tonnes, contre une dotation habituelle de 124 tonnes. Cette augmentation a permis de renforcer les capacités de production et d'assurer la stabilité de l'approvisionnement à travers le réseau de distribution, ajoute la même source. La dotation ordinaire en poudre de lait est répartie entre 80 tonnes destinées à la laiterie El Baraka (investissement privé) et 44 tonnes allouées au groupe public laitier Giplait, unité de Saïda. Les quantités supplémentaires accordées durant le Ramadhan ont ainsi permis de soutenir la production et de répondre à la demande croissante, garantissant un approvisionnement régulier et stable des citoyens tout au long du mois sacré, conclut-on.

R. R.

IL RETROUVE L'ALGÉRIE POUR UNE SÉRIE DE CONCERTS

Marcel Khalife offre une soirée d'envergure à l'Opéra d'Alger

Le musicien et chanteur libanais engagé Marcel Khalife a donné, samedi soir, un concert d'envergure à l'Opéra d'Alger « Boualem-Bessaïh », devant un public nombreux venu retrouver l'une des figures majeures de la chanson arabe engagée. La soirée, rehaussée par la présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, s'inscrit dans le programme artistique du mois de Ramadhan.





Pendant plus de deux heures, l'artiste a déroulé les œuvres majeures de son répertoire, mettant en avant l'humanité, la liberté, l'amour et la résistance, thématiques indissociables de son parcours artistique depuis plus de quatre décennies. Il a ouvert la soirée par une nouvelle composition dédiée à l'Algérie, intitulée « Bahr » (Mer), avant d'enchaîner, oud à la main, avec une sélection de poèmes du regretté Mahmoud Darwich, parmi lesquels « Ya tayr al-hamam », « Mountasiba al-kama amchi », « Rita wal-boundoukia », « Ahino li-khoubz oummi », « Ya bahriya hila hila » et « Mounadhiloune ». Des titres repris avec ferveur par un public particulièrement réactif.

Accompagné de son fils Rami Khalife au piano et de son neveu Sary Khalife au violoncelle, Marcel Khalife a également interprété des pièces instrumentales et des œuvres comme « Beyrouth El Djazair » et « Sarkha », dédiées, a-t-il souligné, « aux familles des martyrs tombés sur une terre pure ». La soirée a été marquée par la présence de plusieurs responsables et personnalités culturelles, dont le président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRAV), Amar Bendjedda, l'ambassadeur du Liban en Algérie, Ali Al Moula, ainsi que le chargé de la gestion de l'Opéra d'Alger, Mourad Senoussi.

Dans une brève allocution, la ministre de la Culture a qualifié Marcel Khalife d'« icône de l'art engagé et authentique », soulignant que cette invitation s'inscrit dans une dynamique visant à raviver le goût du public pour la musique savante et les grandes œuvres du répertoire arabe.

Elle a également évoqué le projet de création de l'Orchestre Philharmonique d'Alger, inscrit dans la politique artistique impulsée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et destiné à structurer durablement le champ musical national à travers la formation, les instituts spécialisés et la professionnalisation des talents. De son côté, Marcel Khalife s'est dit « très heureux » de retrouver l'Algérie après près de quinze années d'absence, rappelant que le pays figure parmi les premières scènes ayant accueilli ses créations dès les années 1970. « L'Algérie occupe une place particulière dans mon cœur », a-t-il affirmé, saluant l'adhésion enthousiaste du public. L'artiste poursuivra sa tournée avec un second concert à l'Opéra d'Alger, avant de se produire à Oran et à Constantine, réaffirmant que « la chanson engagée demeure un message humanitaire vivant, porteur des causes et des rêves de l'humanité ».

A. B.

TLEMCEN ACCUEILLE LA 9e ÉDITION DES NUITS DE LA CALLIGRAPHIE

Présentation d'un Coran manuscrit andalou

TLEMCEN abrite à partir d'aujourd'hui 2 mars la 9e édition des «Nuits de la calligraphie et du manuscrit», dans le cadre du programme d'animation culturelle du mois de Ramadhan, annonce le Musée public national de la calligraphie islamique, organisateur de l'événement.

La première soirée de cette manifestation, prévue en deux jours et placée sous le thème «La fraîche branche andalouse», sera organisée en coordination avec le Laboratoire des études littéraires et andalouses de l'Université de Tlemcen. Elle comprendra une exposition intitulée «Al-Hilya an-Nabawiya ach-Charifa», ainsi que la présentation d'un modèle d'une partie d'un Coran manuscrit andalou copié par le calligraphe Abdallah Al-Ghattoussi Al-Balansi.

Cette soirée sera également marquée par une intervention pratique sous forme d'atelier intitulé «Al-Hilya an-Nabawiya ach-Charifa chefs-d'œuvre d'art et de patrimoine», animé par le calligraphe Toufik Ayadi de Bordj Bou Arreridj, a souligné la conservatrice du patrimoine du musée, Nadjet Nacer.

La deuxième soirée verra la présentation de quatre communications : la première sur «Le parcours du chercheur Boubaya avec les manuscrits de l'histoire andalouse», la deuxiéme consacrée au manuscrit «Histoire de Majorque» de son auteur Ibn Oumaira El-Makhzoumi, ainsi qu'une intervention sur la bibliothèque de manuscrits de Sidi Adda Ibn Ghlam Allah dans la wilaya de Tiaret, et une autre intitulée «Les créations des Andalous dans la consignation du manuscrit», animée par des enseignants des universités de Tlemcen et d'Oran. En marge de ces communications, un atelier pratique sur l'esthétique du dessin et de l'écriture en calligraphie «mejouwhar» et en écriture andalouse sera animé par le calligraphe Ferdjani Djilali de Tissemsilt, au siège du musée, a ajouté Mme Nacer. Cette manifestation vise à mettre en lumière le patrimoine manuscrit andalou et l'état des recherches, d'étude et de vérification le concernant, ainsi qu'à faire connaître les bibliothèques de manuscrits à travers le territoire national et les responsables chargés de ces opérations.

R. C.



GESTION DES DROITS DE REPRODUCTION

L'Algérie élue vice-présidente du comité africain de l'IFRRO

L'ALGÉRIE, représentée par le directeur général-adjoint de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Mehdi Delmi, a été élu vice-président du comité africain de la Fédération internationale des organismes de gestion des droits de reproduction (IFRRO), indique jeudi un communiqué de l'Office.

L'ONDA considère cette élection comme « une reconnaissance du rôle de premier plan joué par l'Algérie dans la défense des droits d'auteur aux niveaux africain et international ».

Elle renforce également la contribution de l'Office à la protection des créateurs et éditeurs, ainsi qu'à la promotion de la coopération internationale dans le domaine des droits de reproduction et de la propriété intellectuelle, conclut le communiqué. L'IFRRO, qui regroupe plusieurs organismes de gestion collective des droits de reproduction à travers le monde, œuvre à la protection des droits d'auteur et droits voisins, ainsi qu'à la garantie d'une juste rémunération pour les créateurs et les éditeurs.

R. C.

COUPE D'ALGÉRIE

Les arbitres des quarts de finale connus

À QUELQUES jours des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, la Commission Fédérale d'Arbitrage a dévoilé la liste des arbitres désignés pour officier les affiches de ce tour décisif.

BOUDJEMAA TAHAR POUR LE GRAND DERBY ALGÉROIS

Le choc des quarts opposera le CR Belouizdad au MC Alger dans un duel explosif entre deux géants de la capitale. Pour cette affiche très attendue, la CFA a confié le sifflet à Boudjemaa Tahar, qui sera assisté de Bouzit Hamza et Arioua Youcef. La rencontre a été domiciliée au stade Nelson Mandela et se jouera le mardi 3 mars à 22h00. Autre affiche alléchante, le face-à-face entre l'USM Alger et la JS Saoura sera dirigé par le trio Mechairia Akram, Hemaidi Mohamed et Zitouni Hamza. La partie se jouera le mercredi 4 mars (22h00) au stade du 5 Juillet 1962. Les Rouge et Noir tenteront d'imposer leur expérience face à une formation de Béchar toujours redoutable dans les matches à élimination directe. Au stade Chahid Hamlaoui, le CS Constantine accueillera la JSM Béjaïa, pensionnaire du championnat d'inter-régions et véritable cendrillon de cette édition. La rencontre, programmée également le mardi 3 mars à 22h00, sera arbitrée par Aouina Mohamed Rafik, assisté d'Amroune Redouane et Zroufa Lotfi. Sur le papier, les Constantinois partent favoris, mais la magie de la Coupe pourrait encore frapper.

DUEL DE LIGUE 2 À BATNA

Enfin, le dernier quart de finale mettra aux prises deux sociétaires de la Ligue 2 amateur : le CA Batna et le MC Saïda. La rencontre se déroulera le mercredi 4 mars au stade du 1er Novembre 1954 de Batna et sera dirigée par le trio Azrine Anes, Klikha Mohamed Reda et Slimani Abdelkader.

CAN FÉMININE 2026

L'Algérie domine l'Egypte (3-0) en match amical

LA SÉLECTION algérienne féminine de football a dominé son homologue égyptienne (3-0), en match amical de préparation, disputé samedi soir au Centre de regroupement des équipes nationales égyptiennes. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Lina Boussaha (49e), Inès Khiri (55e) et Nihad Naïli (87e), en attendant le deuxième match amical entre ces deux sélections , lundi à 21h30 heure locale (20h30 heure algérienne). Ces joutes amicales s'inscrivent dans le programme préparatoire des joueuses algériennes en prévision de la phase finale de la CAN-2026. Avant de se rendre en Egypte pour cette phase précompétitive, les joueuses de l'EN avaient commencé par effectuer un stage bloqué au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger). Le sélectionneur national Farid Benstiti y avait convié 28 joueuses, dont une grande majorité de professionnelles évoluant à l'étranger, notamment en France, en Suisse, en Angleterre, en Turquie et en Arabie saoudite. L'équipe algérienne prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner finalement devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

LIGUE 1 MOBILIS (21E JOURNÉE)

L'ESS enfonce l'ESM (3-0) et se replace dans le milieu de tableau

L'Entente de Sétif, après avoir dangereusement flirté avec la zone rouge au cours des dernières semaines, s'est offerte un gros bol d'oxygène ce samedi soir, en se hissant à la huitième place du classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, après sa large victoire contre l'ES Mostaganem (3-0), dans le cadre de la 21e journée, ayant vu le mal-classé ASO Chlef revenir avec un précieux point de son périlleux déplacement chez le MB Rouissat (1-1).



Décidé à l'emporter pour se replacer au milieu du tableau, l'Aigle noir a abordé le match avec conviction et à réussi à s'imposer grâce aux réalisations de Boukerma, sur pénalty à la 62e, Zerrouki (69e) et Hamidi (90e+4). De son côté, l'ASO Chlef a commencé par concéder l'ouverture du score devant Benkheira (45e), avant de se ressaisir et d'arracher l'égalisation par l'intermédiaire de son buteur Togolais, Kokou Avotor (51e). Un assez bon résultat, qui permet aux Chélifiens de se maintenir à la 13e place avec 22 points, au moment où l'ESM est toujours avant-dernier, avec seulement 14 unités au compteur. Un peu plus tôt dans l'après-midi, l'Olympique Akbou avait ramené une précieuse victoire de son déplacement chez l'USM Khenchela (1-0), grâce notamment à Labidi, auteur de l'unique but de cette rencontre, à la 53e minute de jeu. Une bonne performance, qui permet au club de la Soummam de se hisser à la quatrième place du classement général, avec 34 points, soit avec seulement deux longueurs de retard sur la troisième marche du podium, occupée actuellement par la JS Saoura, qui a gagné elle aussi au cours de cette 21e journée. C'était là encore sur le score d'un but à zéro, face à l'ES Ben Aknoun, qui après avoir tenu bon pendant plus d'une heure de jeu a dû s'incliner finalement devant Fettouhi (1-0/66e). L'autre bonne affaire pour la JSS et l'OA, c'est le fait d'avoir gagné un peu plus de terrain par rapport aux équipes de tête, notamment, le leader MC Alger et son dauphin, le CS Constantine, tenus en échec à domicile au cours de cette 21e journée, respectivement par la JS Kabylie et le CR Belouizdad, sur le même score de zéro partout. A l'instar de l'OA, le MC Oran a réussi lui aussi a ramener une précieuse victoire de son déplacement chez le Paradou AC, grâce notamment à Traoré et Belharrane, auteurs des deux buts Hamraouis, respectivement aux 12e et 90e+7. Une performance qui permet aux Rouge et Blanc de se détacher de l'ES-BA et s'emparer seuls de la cinquième place au classement général, avec désormais trente points. De son côté, l'USM Alger s'est contentée d'un nul vierge chez la lanterne-rouge, le MC El Bayadh (0-0), au grand dam de leur nouvel entraîneur, le Sénégalais Lamine N'diaye, qui honorait son tout premier match officiel sur le banc. Une maigre récolte, qui maintient les Rouge et Noir dans la deuxième partie de tableau, avec seulement 25 unités, mais avec quatre matchs en retard, tout comme cela est le cas pour le MCA, la JSK et le CRB, qui eux aussi n'ont joué que 17 matchs jusqu'ici, en raison de leur engagement dans les différentes joutes interclubs de la CAF.

RÉSULTATS COMPLETS ET CLASSEMENT

CS Constantine - CR Belouizdad	0-0
MC Alger - JS Kabylie	0-0
Paradou AC - MC Oran	1-2
MC El-Bayadh - USM Alger	0-0
JS Saoura - ES Ben Aknoun	1-0
USM Khenchela - Olympique Akbou	0-1
ES Sétif - ES Mostaganem	3-0
MB Rouissat - ASO Chlef	1-1

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	37	17
2). CS Constantine	36	21
3). JS Saoura	34	20
4). O. Akbou	32	19
5). MC Oran	30	20
6). ES Ben Aknoun	27	19
—). MB Rouissat	27	21
8). CR Belouizdad	26	17
—). ES Sétif	26	21
10). JS Kabylie	25	17
—). USM Alger	25	17
—). USM Khenchela	25	19
13). ASO Chlef	22	21
14). Paradou AC	17	19
15). ES Mostaganem	14	21
16). MC El-Bayadh	13	21.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (QUARTS DE FINALE)

Les dates et les horaires des matchs fixés

L'USM ALGER et le CR Belouizdad, les deux représentants algériens en quarts de finale de la Coupe de la Confédération de football sont désormais fixés sur les dates et les horaires des rencontres aller et retour prévues en mars prochain. Le CRB se rendra en Egypte pour affronter Al Masry SC pour le compte du match aller programmé le samedi 14 mars 2026 à 22h00, avant d'accueillir son adversaire le samedi 21 mars à 20h00 au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger) pour la manche retour.

L'USM Alger se déplacera pour sa part à Lubumbashi, pour croiser le fer avec la formation congolaise de l'AS Maniema Union le dimanche15 mars à 15h00 au match aller. Les «Rouge et Noir» recevront les Congolais lors de la rencontre retour prévue le dimanche 22 mars à 20h00 au stade 5 juillet (Alger).

Le calendrier des quarts de finale:

Matchs allers:

Samedi 14 mars 2026	
AS Otoho (CGO)-Zamalek SC (EGY)	14h00
AL Masry SC (EGY) -CR Belouizdad (ALG)	22h00
Dimanche 15 mars 2026	
OC Safi (MAR)-Wydad AC (MAR)	22h00
AS Maniama Union (RDC) -USM Alger (ALG)	15h00
Matchs retours:	
Samedi 21 mars 2026	
CR Belouizdad- Al Masry SC	20h00
Dimanche 22 mars 2026	
Wydad AC- OC Safi	19h00
Zamalek SC- AS Otoho	18h00
USM Alger- AS Maniema Union	20h00 .

LIGUE 2 AMATEUR (21E JOURNÉE)

Batna creuse l'écart, statu quo entre El Biar et El Harrach

Les affiches au sommet de la 21e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football ont tenu toutes leurs promesses, aussi bien dans le groupe Centre-Est avec la précieuse victoire du CA Batna devant l'US Biskra (1-0), que dans la poule Centre-Ouest avec le match nul (1-1) entre la JS El Biar et l'USM El Harrach, des résultats qui confortent les leaders tout en maintenant le suspense dans la course à l'accession à neuf journées de l'épilogue.



GROUPE CENTRE-OUEST : EL-HARRACH FREINE EL-BIAR LE CRT ET L›ASM ORAN EN EMBUSCADE

Le duel tant attendu entre le leader la JS El Biar et son dauphin l'USM El Harrach s'est soldé par un nul (1-1), samedi, un résultat qui maintient le statu quo en tête du classement. Invaincue désormais depuis 13 rencontres, la JS El Biar conserve son fauteuil avec 51 points, soit six longueurs d'avance sur l'USMH (45 pts), qui rate l'occasion de relancer complètement la course à l'accession. A huis clos, les deux formations se sont neutralisées au terme d'un match engagé, sans véritable vainqueur sur le plan comptable.

La première période a été particulièrement intense. Dès la première minute, l'USMH a lancé les hostilités avec une action dangereuse, mais Hathat n'a pas su exploiter l'opportunité qui s'offrait à lui. La réaction de la JSEB ne s'est pas fait attendre: Mellouk a tenté sa chance sur une frappe puissante, obligeant Chaouchi à intervenir avec autorité La pression est montée d'un cran lorsque Zouari a tenté un spectaculaire retourné acrobatique qui a failli surprendre le gardien adverse. Dans la foulée, Haddadou a osé une tentative audacieuse depuis le milieu de terrain; le ballon prenait la direction des filets avant que Bouchina ne sauve in extremis son équipe en dégageant sur la ligne. Les joueurs d'El-Biar ont essayé de rééquilibrer les débats en portant le danger vers le but de Chaouchi, mais leurs offensives manquaient de précision et de lucidité dans le dernier geste. De leur côté, les Harrachis ont repris l'initiative et se sont montrés les plus menaçants durant cette première mi-temps. Malgré plusieurs situations intéressantes, ni Hathat, ni Zouari, ni Bechou ne sont parvenus à concrétiser. Alors que tout le monde s'attendait à un score vierge à la pause, un corner en faveur d'El-Biar a changé la donne. À la suite d'une sortie hésitante de Chaouchi, Abdat a placé une tête qui a heurté le poteau. Le ballon est revenu sur Chita, qui n'a pas tremblé pour l'envoyer au fond des filets, offrant ainsi l'avantage aux locaux juste avant la mi-temps. Au retour des vestiaires, les joueurs de l'USMH sont entrés sur la pelouse avec une claire intention : rattraper leur retard. Ils ont multiplié les offensives et exercé une pression constante sur la défense adverse. La première véritable occasion est intervenue à la 61e minute, lorsque Bechou a repris de la tête un coup-franc précis de Bouaziz, mais le ballon est passé de peu à côté du poteau gauche de Chaouch. De son côté, la JSEB a misé sur des contre-attaques rapides et tranchantes. À la 63e minute, Bakhtouchi a failli faire le break grâce à une frappe puissante, repoussée par le poteau. Le match a alors gagné en intensité. El-Harrach a obtenu un penalty après une faute d'Abdat sur Bechou. Ce dernier s'est chargé de l'exécution, mais Chaouch a brillamment repoussé sa tentative, relançant immédiatement le jeu. Sur le contre, Bensahaila a manqué de peu le cadre. La domination harrachie a finalement été récompensée à la 70e minute quand suite à un corner bien frappé par Zouari, Bouaziz a placé une tête imparable pour égaliser. Les dernières minutes ont été haletantes, entre une équipe locale soucieuse de préserver le nul et des visiteurs en quête du but victorieux. Malgré les changements offensifs opérés par l'entraîneur Osmane, le score n'a plus évolué. Ce match nul profite surtout à El-Biar, qui conserve six points d'avance sur son poursuivant. Derrière, le CR Témouchent réalise la belle opération de la journée en dominant le RC Kouba (1-0) dans un duel direct pour le podium. Les Témouchentois rejoignent ainsi l'ASM Oran à la troisième place (37 pts chacun), cette dernière étant allée s'imposer en déplacement chez le RC Arbaa (1-0), toujours menacé par la relégation. De son côté, la JSM Tiaret a signé une victoire convaincante face à la JS Tixeraïne (4-1), confortant sa position dans le ventre mou (7e, 31 pts), tandis que le WA Tlemcen a pris le meilleur sur le WA Mostaganem (1-0) pour se hisser à la 8e place.

En bas de tableau, la lanterne rouge l'US Béchar Djedid a encore sombré à domicile face au MC Saïda (1-3), compromettant davantage ses chances de maintien (8 pts). Le GC Mascara a, pour sa part, réalisé une excellente opération en allant s'imposer sur le terrain du NA Hussein-Dey (2-0), quittant la zone rouge à la faveur de ce succès précieux (20 pts). Enfin, l'ESM Koléa et le CRB Adrar se sont quittés dos à dos (1-1).

GROUPE CENTRE-EST : LE CA BATNA CREUSE L›ÉCART, LA BATAILLE FAIT RAGE DERRIÈRE

Dans le groupe Centre-Est, le choc pour le fauteuil a tourné à l'avantage du CA Batna, vainqueur à domicile de l'US Biskra (1-0). Un succès capital qui permet aux Batnéens de porter leur total à 44 points et de creuser l'écart à quatre longueurs sur leur adversaire du jour (40 pts). La défaite de l'USB profite également à la JSD Jijel, large vainqueur en déplacement face au NC Magra (2-0), qui rejoint Biskra à la deuxième place (40 pts). Le MO Bejaia (39 pts), victorieux du MO Constantine (2-0), reste en embuscade, tout comme l'US Chaouia, battue toutefois sur la pelouse de l'USM Annaba (1-0).

Plus bas, le NRB Teleghma a dominé l'IB Khemis El Khechna (2-1), tandis que la NRB Béni Oulbane a pris le meilleur sur le CR Béni Thour (1-0). L'AS Khroub a, de son côté, battu le MSP Batna (2-1).

Enfin, la situation se complique sérieusement pour le HB Chelghoum Laïd, nettement défait sur le terrain de la JS Bordj Menaïel (4-0) et toujours lanterne rouge avec seulement 3 points. A neuf journées du baisser de rideau, cette 21e journée confirme la domination des leaders dans les deux groupes, tout en resserrant les positions derrière eux, aussi bien pour l'accession que pour le maintien, dans un championnat plus indécis que jamais.

ACNOA

Berraf annonce depuis Alger, une dynamique sportive internationale et des partenariats stratégiques pour le développement du sport africain

LE PRÉSIDENT de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), Mustapha Berraf, a présenté les lignes de la stratégie olympique continentale pour le mandat olympique 2025-2029, basées sur une dynamique sportive internationale et des partenariats stratégiques pour le développement du sport en Afrique. Lors d'une conférence animée vendredi soir à d'Alger, M. Berraf a indiqué que «l'Algérie connaîtra une intense activité diplomatique sportive internationale à travers trois visites de premier plan. Parmi celles-ci figure celle du Président de la Fédération internationale de football association (FIFA), Gianni Infantino, afin d'examiner les questions relatives au football africain et de transmettre les préoccupations de la Fédération algérienne de football (FAF)».Dans le cadre du développement des infrastructures, il a révélé la conclusion d'un accord stratégique entre l'ACNOA et la FIFA portant sur la réalisation de cinquante stades à travers le continent africain où «l'Algérie ambitionne de bénéficier de ce programme par la construction d'un stade dans la région de Tazrouk, dans la wilaya de Tamanrasset, en vue de promouvoir le sport dans l'extrême Sud du pays». Il a également confirmé la visite du Président de l'Union cycliste internationale, David Lappartient, à l'occasion du Tour d'Algérie 2026. Le Président de l'ACNOA a également annoncé l'allocation d'une enveloppe financière de trois millions de dollars destinée à soutenir les athlètes africains et à améliorer leurs conditions de préparation. Il a également fait état de négociations en cours afin que les Jeux africains du Caire deviennent, pour la première fois, une étape qualificative directe aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Concernant le bilan de l'instance sportive africaine pour l'année 2025, M. Berraf a annoncé, entre autres, la réalisation de cinq piscines olympiques dans des pays africains dépourvus d'infrastructures aquatiques, la signature de trente accords de coopération internationale au bénéfice de plus de 500 athlètes et l'établissement de partenariats avec 45 comités olympiques asiatiques pour l'échange d'expertises. En conclusion, M. Berraf a lancé un appel aux fédérations et aux clubs algériens afin qu'ils réinvestissent dans la formation de base et le sport scolaire, conformément à la vision du Président de la République, déplorant la focalisation exclusive sur la catégorie senior. M. Berraf a enfin renouvelé son engagement à défendre les couleurs nationales, appelant à l'unité autour des sportifs et à la vigilance face à toute tentative susceptible de porter atteinte à la stabilité du sport algérien.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI OUZOU
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
---------- D.A.L ----------
NIF 41 000 20000 150 19

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N°06/ DAL/ T O /2026

La Direction de l'Administration Locale « D.A.L » de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un

" **Avis Appel d'Offre National Ouvert** "

: **« Acquisition de camions Bennes Tasseuses au profit des communes de la wilaya»**

- Peut participer au présent avis d'appel d'offres, toute personne morale ou physique, inscrite au registre de commerce, qu'elle soit Fabricant, Concessionnaire, ou Distributeur agrée , disposant des moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements conformément aux dispositions du présent cahier des charges tel que :

-- Les entreprises intéressées par cet avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès de la :- **CITE ADMINISTRATIVE DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU**
-DIRECTION DE L ADMINISTRATION LOCALE
BUREAU DES MARCHES PUBLICS ***BT 01 3eme ETAGE***

La durée de préparation des Offres est fixée à **Quinze (15) Jours** à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse ou BOMOP et la presse électronique. Le jour du dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres **à dix heures (10h00).** Si ce jour Coïnciderait avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

En application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public, les soumissions doivent être présentées dans trois enveloppes distinctes :

1er enveloppe intérieure : **Dossier de candidature.**
2ème enveloppe intérieure : **Offre technique.**
3ème enveloppe intérieure : **Offre financière.**

1-DOSSIER DE CANDIDATURE.....**composé de :**

- Déclaration de candidature (renseignée, signée, datée et cachetée).
- Déclaration de probité (renseignée, signée, datée et cachetée).
- Les statuts pour les sociétés.
- Certificat d'origine des équipements
- Registre de commerce électronique et Agrément d'exercice de l'activité.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Agrément d'exercice de l'activité.

Et ce conformément au contenu de l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015.

2-L'OFFRE TECHNIQUE**composée de :**

- La déclaration à souscrire (renseignée, signée, datée et cachetée)
- Mémoire technique (Certificat d'origine des équipements, Certificat de conformité ; Délais de livraison ; Délais de garantie ; Service après vente)
- Une lettre d'engagement déterminant la durée de garantie de l'équipement.
- **Capacité Technique ;** -Moyens humains (justifies par les diplômes + affiliations CNAS et CASNOS) -Moyens matériels (Atelier /magasins seront justifiés par les actes de propriété et contrat de location **la durée du contrat de location ne peut être inferieur à une année**).
- Une lettre d'engagement déterminant la durée de livraison de l'équipement.
- Une lettre d'engagement déterminant la durée de service après vente (opération de maintenance, disponibilité des pièces de rechange).
- Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

3-L'OFFRE FINANCIERE**composée de :**

- La lettre de soumission (renseignée, signée, datée et cachetée).
- Bordereau des prix unitaires (renseignée, signée, datée et cachetée).
- Le devis quantitatif et estimatif (renseignée, signée, datée et cachetée).

Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« Avis Appel d'Offre National Ouvert »
N° 06 / DAL/ T O /2026 :

PORTANT « Acquisition de camions Bennes Tasseuses au profit des communes de la wilaya»

Adressées à **Monsieur le DAL – CITE ADMINISTRATIVE DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU**
-DIRECTION DE L ADMINISTRATION LOCALE
BUREAU DES MARCHES PUBLICS ***BT 01 3eme ETAGE***

Les soumissions doivent être déposées auprès du Bureau des Marchés et des Programmes – Bureau n° 88 - de la Direction de l'Administration Locale « D.A.L » Cité Administrative de la Wilaya de Tizi-Ouzou.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant la durée de préparation des offres augmentés de trois (03) mois

L'Ouverture des plis se fera en séance publique le jour, correspondant à la date limite du dépôt des offres **à Dix heures trente minutes (10 h30 m)** au niveau du bureau des Marchés et Programmes de la Direction de l'Administration Locale « D.A.L » Cité Administrative de la Wilaya de Tizi-Ouzou.

L'attributaire du marché doit fournir dans un délai de dix (10) Jours à compter de la date de sa saisine tous les documents justifiants les informations contenues dans la déclaration de candidature.

Le Jeune Indépendant **du 02/03/2026 / ANEP 2616007150**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA DE MESRA
COMMUNE DE TOUAHRIA
-M.F – APC TOUAHRIA : 098427319000622

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 247/15 du 16/09/2015, porte réglementation des marches publics, mandats d'utilité publique le président de l'Assemblée Populaire Communale de Touahria, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participe à l'avis d'appel d'offre ouvert national avec exigences de capacités minimale N°01/2026 dans les journaux quotidien nationale en arabe EL DJAMHOURIA le : 10/02/2026 en francais ORIZANTE Le 10/02/2026 et l'avis d'appel d'offre ouvert national avec exigences de capacités minimale N°02/2026 dans les journaux quotidien nationale en arabe AL DJAMHOURIA le 10/02/2026 en francais ORIZANTE Le 10/02/2026 les projets ont été attribués provisoirement comme suit :

Désignations du projet	L'entreprise	Montant de l'offre DA en TTC	Délai de réalisation	OBS
Lot 01 : Aménagement Urbain Entré commune de touahria	E.T.B EURL ISHAK LILBINA Sidi Ali- Mostaganem	16 649 314.00 DA	Cinquante cinq(55) jours	Moins disant
Lot 02 :Aménagement des trottoirs Touahria Centre Commune de Touahria	E.T.B TEKOUK MAHDI - Mostaganem	13 032 040.00 DA	Soixante (60) jours	Moins disant
Lot 01 : Achèvement d'un chemin reliant douar O/ATTIA au CW 42 A sur 2400 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)	E.T.P.H OULD TATA Mohamed Bouguirat - Mostaganem	18 164 695.50DA	Quarante cinq (45) jours	Moins disant
Lot 02 : Réhabilitation et Prolongement CCN° 07 au douar O/FEDDAG sur 1800 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)	E.T.P.H TAHRI MOHAMED Salamandre-W-mostaganem	15 830 665 20 DA	Quarante cinq (45) jours	Moins disant
Lot 03 : Réalisation d'un chemin au douar MHADA et Chouarfia sur 500 Ml (COMMUNE DE TOUAHRIA)	E.T.P.H SNTTS SOLIMANE NADOUR BOURAHLA Mostaganem	4 000 006.50DA	Quarante - cinq (45) jours	Moins disant
Lot 04 : ouverture d'un piste reliant douar Mhairia aux doaur Guerarcha sur 1000 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)	E.T.P.H SARL ARAVAUX PROMOSTA- Ould Tata Abdelkader (Gérant) Zone d'activités Bouguirat Mostaganem	2 506 140.00	Quarante - cinq (45) jours	Moins disant

Conformément a l'article 82 du décret présidentiel N°247/15 du 16/09/2015, porte réglementation des marches publics, mandats d'utilité publique, les entprises soumissionnaires qui conteste ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de (10) jours a compter de la date de parution du présent avis dans dans les journaux quautidienne.

Le Jeune Indépendant **du 02/03/2026 / ANEP 2631003632**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L' URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE TIPASA
NIF : 099842019001818

AVIS DU CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRES N°……/2026

ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE (02), POS N°01 CHEF LIEU DE LA COMMUNE DE SIDI RACHED

Dans le cadre de la prise en **charge de L'ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE (02), POS N°01 CHEF LIEU DE LA COMMUNE DE SIDI RACHED**

La direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa lance un avis du concours national restreint de maitrise d'œuvres pour la sélection d'un maitre de l'œuvre chargé de l'étude d'architecture et suivi de cette opération.

Ce présent avis s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, ainsi qu'aux bureaux ou groupement de bureaux d'études nationaux publics ou privés inscrits au tableau national de l'ordre des architectes présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

Première étape

1. **- Capacités professionnelles :**
 - **a) Pour les architectes agréer, justifier :**
 -Inscrit au **tableau national de l'ordre des architectes** et disposant de l'Agrément pour l'exercice de la profession de l'architecte pour l'année en cours.
 - et d'un Protocol d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP)
 - **b) Pour les bureaux d'études publics, justifier :**
 -du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création.
 - Et de l'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009)
 - **Capacité financière :**
 - Ayant au moins un moyen de chiffre d'affaire des trois dernières années supérieures ou égales à 1 000 000,00 DA, Justifié par les bilans des Trois années dernières visées par les services des impôts ou C20.
 - **Capacités techniques :**

A-Références professionnelles :

Ayant exécuté au minimum la **mission d'étude et suivi d'un projet** catégorie **(B)** ou plus ou deux projet une d'une **mission étude et une d'une mission suivi d'un** projet de catégorie **(B)** ou plus Justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrage publics). En cas de groupement (pour chef de fil ou les membres de groupement)

B-Moyens humains (équipe permanente):

- **Un chef de projet** d'une expérience de **trois (03) ans** en minimum **(architecte ou ingénieur en génie civil)**
- **Un technicien supérieur** ou licencié ou plus**, dans** les métiers du bâtiment d'une expérience de **Deux (02) ans** en minimum

NB :

- En cas de groupement les conditions d'éligibilité doivent être disponibles pour le chef de fil ou les membres de groupement
- Il faut que l'offre des prestations soit anonyme et ne contient pas de cartouche du BET ou n'importe quel symbole faisant référence au BET e dans le cas où un nom ou un symbole soit mentionnée l'offre sera rejetée systématiquement.
- L'expérience de chef de projet, doit être justifiée par une attestation de travail contiens la mission « chef de projet » et attestation d'affiliation CNAS ou CASNOS pour le gérant (en cour de validité) plus diplôme, dans le cas où le gérant du BET va exécuter la mission du chef de projet l'attestation de travail va être établie par lui-même.
- L'expérience d'un technicien supérieur ou licencié ou plus doit être justifiée par une attestation de travail et attestation d'affiliation CNAS ou CASNOS pour le gérant. En cour de validité et diplôme.
- Les moyens humains ayant servi aux conditions d'éligibilité ne sont pas sujets de notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Le règlement du concours et le dossier de candidature seront retirés par le candidat ou son représentant désigné cet effet auprès de la **direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa sise à la cité administrative - Tipasa.**

La durée de préparation des dossiers de candidature est fixée à dix **(10) jours** à compter de la première publication de l'avis De concours de maitrise d'œuvre restreint sur les quotidiens nationaux ou les quotidiens électronique ou BOMOP.

La date de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **dixième** jour à compter de la première publication de l'avis de concours de maitrise d'œuvre restreint sur les quotidiens nationaux ou les quotidiens électronique ou le BOMOP jusqu'au **12H00 mn**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date de dépôt des offres sera le premier jour ouvrable qui suit jusqu'à **12H00 mn**

Les plis doivent être déposés à la direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa sise à la cité administrative – TIPASA.

La 1 ère phase les plis doivent obtenir uniquement le dossier de candidature. Dans la deuxième phase seul les candidats présélectionnés après ouverture et évaluation des plis du dossier candidature sont invités à remettre une enveloppe contenant trois plis cachetés, l'une comporte offre technique, et la mémoire technique la deuxième représente les prestations (graphique) et la troisième contient l'offre financière.

L'enveloppe doit être anonyme ne portant que la mention :

DOSSIER DE CANDIDATURE
CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE
ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE (02), POS N°01 CHEF LIEU DE LA COMMUNE DE SIDI RACHED
A MR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPSA
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES.
AVIS DU CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE
01 ERE PHASE
ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02, POS N°01 CHEF LIEU DE LA COMMUNE DE SIDI RACHED

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A/ Dossier de candidature :

01. Une déclaration de candidature selon modèle, rempli, datée, signée, par le candidat et portant son cachet.
02. Une déclaration de probité, remplie, datée, signée, par le candidat et portant son cachet.
03. Le statut en cas de sociétés SCP
04.- Registre de commerce électronique portant code architecture (607009).
05 - Copie de l'attestation de l'inscription au tableau nationale de l'ordre des architectes –protocole d'accord en cas de groupement.
06- Casier judiciaire en cours de validité
07- Extrait de rôles en cours de validité néant ou avec un engagement de paiement.
08-Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH en cours de validité.
09- Carte d'identification fiscale.
10- Références professionnelles ayant exécuté au minimum la **mission d'étude et suivi d'un projet** catégorie **(B)** ou plus ou deux projet une d'une **mission étude et une d'une mission suivi d'un** projet de catégorie **(B)** ou plus (Justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrage publics).
11- Attestation de dépôt des comptes sociaux (SPA- EURL- SARL- SNC).
12-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
13-Les documents permettant de justifier les capacités des candidats (RIB, NIS.NIF)
14 –les bilans des Trois années dernières visées par les services des impôts ou C20.

La séance d'ouverture des plis des dossiers de candidature aura lieu au niveau du Direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa sise à la cité administrative –Tipasa. Le dernier jour qui correspond à la date de dépôt des offres à**14h00mn**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « **14 h00 mn** »

L'ensemble des candidats sont invités à assisté à la séance d'ouverture des plis dans l'avis d'appel à la concurrence.

En application des dispositions dès l'article N° **76** de la loi 23-12 du 05 aout 2023 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour **un délai de quatre-vingt-dix jours (90) augmentée de la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.**

N.B : les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles en cours de validité.

Le Jeune Indépendant **du 02/03/2026 / ANEP 2616007100**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides – Omar El-BERNAOUI - BISKRA
Numéro d'identification fiscale (NIF) 000007019004069

AVIS D'ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/2025

Conformément aux dispositions des articles 73 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public modifié et complété, Le Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides annonce l'annulation de l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation du projet :

Operation : **réalisation des travaux d'aménagement des locaux pour laboratoire d'accréditation du centre de recherches scientifiques et technique sur les régions arides Biskra** publié dans les journaux El-Fadjer et Le jeune Indépendant le **16/11/2025**, et au **BOMOP N° 1994** du **23 au 29 Novembre 2025**

* et ce, afin de réexaminer le cahier des charges.

Les soumissionnaires qui contestent l'annulation peuvent introduire un recours auprès de la commission ministérielle des marchés, 6 chemin Doudou Mokhtar, Ben- Aknoun, dans un délai de dix (10) jours à partir de la 1ére parution de cet avis sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 02/03/2026 / ANEP 2616100648**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère De L'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville	وزارة السكن و العمران و المدينة
Et de l'aménagement du Territoire	والتهيئة العمرانية
Office de Promotion et de Gestion Immobilière	ديوان الترقية و التسيير العقاري
Département gestion et maintenance du patrimoine	دائرة تسيير و صيانة الحظيرة العقارية
Wilaya de LAGHOUAT	ولايـــة الأغـــواط

AVIS DE LOCATION DES LOCAUX A USAGE COMMERCIAL PAR ADJUDICATION

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Laghouat met en LOCATION pour la première fois par voie d'adjudication au plus offrant 03 locaux à usage commercial.

Commune	Cite	bloc	Nombre de locaux	Mise a prix/M²
AFLOU	Cite 100/900 logts	D	03	55 000.00 DA/m²

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Laghouat met en LOCATION pour la deuxième fois par voie d'adjudication au plus offrant 81 locaux à usage commercial.

Commune	Cite	bloc	Nombre de locaux	Mise a prix/M²
KSAR HIRANE	Cite 100/200 logts	J	13	20 000.00 DA/m²
KSAR HIRANE	Cite 40 logts	E	03	20 000.00 DA/m²
LAGHOUAT	Cite 46/350 logts bouchakeur	A	26	40 000.00 DA/m²
LAGHOUAT	Cite 46/350 logts bouchakeur	B	08	42 000.00 DA/m²
LAGHOUAT	Cite 40/350 logts bouchakeur	C	01	50 000.00 DA/m²
LAGHOUAT	Cite 40/350 logts bouchakeur	D	01	50 000.00 DA/m²
LAGHOUAT	Cite 42/350 logts bouchakeur	E	13	42 000.00 DA/m²
LAGHOUAT	Cite 46/350 logts bouchakeur	F	13	40 000.00 DA/m²
OUED BELIL	Cite 46/100 logts	C	01	25 000.00 DA/m²
OUED BELIL	Cite 150 logts	D	02	25 000.00 DA/m²

- ***CONDITIONS DE PARTICIPATION*** :

1. a propos des locaux située a la commune de AFLOU, ces derniers sont réserver a l'usage d'une officine , les soumissionnaires intéresses par ces locaux doivent fournir au service de l'office une attestation délivrée par la direction de la santé et de la population de la wilaya de laghouat portant « avis favorable pour l'ouverture d'une officine »
2. Paiement d'une caution égale à 1/10éme de la mise à prix par la remise d'un chèque de banque au nom de l'OPGI.
3. chaque demande de participation doit comporter le nom, prénom et adresse du soumissionnaire ; indiquer le local sollicité le prix proposé pour l'achat ou le droit d'entrée au bail et l'activité voulue et doit être jointe d'un certificat de résidence, extrait de naissance et copie de la C I N
4. soumission au clause et conditions du cahier des charges.
5. les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier de charge auprès de l'O.P.GI de la Wilaya de Laghouat contre un paiement de la somme de 2 500 DA (deux mille cinq cent dinars) représentant les frais de reproduction,
6. -Les offres doivent parvenir sous enveloppe cachetée et en recommandée à :

Monsieur Le Directeur Général
de l'OPGI de Laghouat. BP.30
Ou déposer auprès du secrétariat de direction de l'opgi
(cité administrative route nationale N°01 Laghouat)
L'enveloppe extérieure ne doit porter que La mention
« AVIS DE LOCATION PAR ADJUDICATION DES LOCAUX COMMERCIAUX » « A NE PAS OUVRIR »

-La date de dépôt des offres est fixée à (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale (le cachet du Secrétariat de L'office faisant foi).

Le Jeune Indépendant **du 02/03/2026 / ANEP 2616007173**



IA générative : 52 termes que tout le monde devrait connaître, en un clic

L'IA fait désormais partie de notre vie quotidienne au point qu'elle est en passe de s'emparer de l'internet. Grâce à l'IA, vous pouvez obtenir des réponses instantanées à pratiquement n'importe quelle question.
Mais cet aspect des chatbots d'IA n'est qu'une partie du paysage de l'IA. Certes, ChatGPT vous aide à faire vos devoirs ou Midjourney crée des images fascinantes, c'est cool. Mais le potentiel de l'IA générative pourrait complètement remodeler les économies. Selon le McKinsey Global Institute, cela pourrait représenter 4,4 billions de dollars par an pour l'économie mondiale. C'est pourquoi vous devez vous attendre à entendre parler de plus en plus d'intelligence artificielle.
À mesure que les gens s'habituent à un monde où l'IA est omniprésente, de nouveaux termes apparaissent un peu partout. Voici quelques termes importants relatifs à l'IA que vous devez connaître.

A
AGI, ou Intelligence Générale Artificielle : Concept qui suggère une version plus avancée de l'IA que celle que nous connaissons aujourd'hui, capable d'effectuer des tâches bien mieux que les humains tout en apprenant et en faisant progresser ses propres capacités.
Agentique et Agentif (Systèmes et frameworks) : Systèmes ou modèles qui ont la capacité de mener des actions de manière autonome pour atteindre un objectif. Dans le contexte de l'IA, un modèle agentif peut agir sans supervision constante, comme une voiture autonome de haut niveau. Contrairement à un framework "agentique", qui est en arrière-plan, les frameworks agentifs sont en première ligne et se concentrent sur l'expérience de l'utilisateur.
Agents autonomes : Les agents autonomes sont des modèles d'IA dotés des capacités, de la programmation et d'autres outils nécessaires à l'accomplissement d'une tâche spécifique. Une voiture auto-conduite est un agent autonome, par exemple, parce qu'elle dispose d'entrées sensorielles, d'un GPS et d'algorithmes de conduite pour naviguer sur la route de manière autonome. Des chercheurs de Stanford ont montré que les agents autonomes peuvent développer leurs propres cultures, traditions et langage commun.
Algorithme : Un algorithme est une série d'instructions qui permet à un programme informatique d'apprendre et d'analyser des données d'une manière particulière, par exemple en reconnaissant des modèles, puis d'en tirer des enseignements et d'accomplir des tâches de manière autonome.

Alignement : Modification d'une IA afin de mieux produire le résultat souhaité. Cela peut aller de la modération du contenu au maintien d'interactions positives avec les humains.
Anthropomorphisme : Lorsque les humains ont tendance à donner à des objets non humains des caractéristiques semblables à celles des humains. Dans l'IA, cela peut inclure le fait de croire qu'un chatbot est plus humain et conscient qu'il ne l'est en réalité, comme croire qu'il est heureux, triste ou même qu'il est sensible.
Apprentissage aléatoire : Test au cours duquel un modèle doit accomplir une tâche sans recevoir les données d'entraînement nécessaires. Un exemple serait de reconnaître un lion alors qu'il n'a été formé qu'aux tigres.
Apprentissage de bout en bout (E2E - end-to-end learning) : Processus d'apprentissage profond dans lequel un modèle est chargé d'effectuer une tâche du début à la fin. Il n'est pas formé pour accomplir une tâche de manière séquentielle, mais apprend à partir des données d'entrée et résout le problème en une seule fois.
Apprentissage machine ou ML (Machine Learning) : Composante de l'IA qui permet aux ordinateurs d'apprendre et d'obtenir de meilleurs résultats prédictifs sans programmation explicite. Il peut être couplé à des ensembles de formation pour générer un nouveau contenu.
Apprentissage non supervisé : Forme d'apprentissage automatique dans laquelle le modèle ne reçoit pas de données d'entraînement étiquetées, mais doit identifier lui-même des modèles dans les données.
Apprentissage profond (Deep Learning) : Méthode d'IA, et sous-domaine de l'apprentissage automatique, qui utilise de multiples paramètres pour reconnaître des modèles complexes dans des images, des sons et des textes. Le processus s'inspire du cerveau humain et utilise des réseaux neuronaux artificiels pour créer des modèles.
Apprentissage zéro (zero-shot learning) : Un test dans lequel un modèle doit accomplir une tâche sans recevoir les données de formation requises. Un exemple serait de reconnaître un lion alors qu'il n'a été formé qu'aux tigres.
Augmentation des données : Remixer des données existantes ou ajouter un ensemble plus diversifié de données pour entraîner une IA.

B
Biais : En ce qui concerne les grands modèles linguistiques, les erreurs résultant des données d'apprentissage. Il peut en résulter une attribution erronée de certaines caractéristiques à certains groupes humains sur la base de stéréotypes.

C
Chatbot : Programme qui communique avec les humains par le biais d'un texte simulant le langage humain.
ChatGPT : Chatbot d'IA développé par OpenAI qui utilise la technologie des grands modèles de langage.
Comportement émergent : Lorsqu'un modèle d'IA présente des capacités inattendues.
Considérations éthiques sur l'IA : Sensibilisation aux implications éthiques de l'IA et aux questions liées à la vie privée, à l'utilisation des données, à l'équité, à l'utilisation abusive et à d'autres questions de sécurité.

D
Dataset : Un ensemble d'informations numériques utilisées pour entraîner, tester et valider un modèle d'intelligence artificielle.
Diffusion : Méthode d'apprentissage automatique qui prend un élément de données existant, comme une photo, et y ajoute un bruit aléatoire. Les modèles de diffusion entraînent leurs réseaux à réorganiser ou à récupérer cette photo.
Données d'apprentissage : Les ensembles de données utilisés pour aider les modèles d'IA à apprendre, y compris le texte, les images, le code ou les données.

E
Éthique de l'IA : Principes visant à empêcher l'IA de nuire aux humains, par des moyens tels que la détermination de la manière dont les systèmes d'IA devraient collecter des données ou traiter les préjugés.

F
Foom : Le concept de "fast takeoff" (décollage rapide) ou de "hard takeoff" (décollage difficile). L'idée que si quelqu'un construit une IA, il est peut-être déjà trop tard pour sauver l'humanité.

G
GAN (Generative Adversarial Networks) : Les réseaux adversaires génératifs (GAN) sont un modèle d'IA génératif composé de deux réseaux neuronaux pour générer de nouvelles données : un générateur et un discriminateur. Le générateur crée de nouveaux contenus et le discriminateur vérifie leur authenticité.

Garde-fous de l'IA (guardrails) : Politiques et restrictions imposées aux modèles d'IA pour garantir que les données sont traitées de manière responsable et que le modèle ne crée pas de contenu dérangeant.
Génération d'images à partir de textes: Création d'images à partir de descriptions textuelles.
Google Gemini : Chatbot d'IA de Google qui fonctionne de manière similaire à ChatGPT mais qui tire des informations du web actuel, alors que ChatGPT est limité aux données jusqu'en 2021 et n'est pas connecté à l'internet.

H
Hallucination : Réponse incorrecte de l'IA. Il peut s'agir d'une IA générative produisant des réponses incorrectes mais énoncées avec assurance comme étant correctes. Les raisons de ce phénomène ne sont pas entièrement connues.
Par exemple, si l'on demande à un chatbot IA "Quand Léonard de Vinci a-t-il peint la Joconde ?", il peut répondre par une affirmation incorrecte en disant "Léonard de Vinci a peint la Joconde en 1815", soit 300 ans après qu'elle a été réellement peinte.

I
IA, ou Intelligence Artificielle : L'utilisation de la technologie pour simuler l'intelligence humaine, que ce soit dans les programmes informatiques ou la robotique. Il s'agit d'un domaine de l'informatique qui vise à construire des systèmes capables d'accomplir des tâches humaines.

IA générative : 52 termes que tout le monde devrait connaître, en un clic



La prochaine fois que vous parlerez d'IA, connaissez ces termes pour avoir l'air un peu plus intelligent.

IA faible, ou IA étroite : L'IA qui se concentre sur une tâche particulière et ne peut pas apprendre au-delà de ses compétences. La plupart des IA actuelles sont des IA faibles.
IA Générative : L'IA générative est une technologie de génération de contenu qui utilise l'IA pour créer du texte, de la vidéo, du code informatique ou des images. L'IA est alimentée par de grandes quantités de données d'entraînement et trouve des modèles pour générer ses propres réponses, qui peuvent parfois être similaires au matériel d'origine.
IA multimodale : un type d'IA qui peut traiter plusieurs types d'entrées, y compris le texte, les images, les vidéos et la parole.
Inférence : Processus utilisé par les modèles d'intelligence artificielle pour générer du texte, des images et d'autres contenus sur de nouvelles données, en inférant à partir de leurs données d'apprentissage.
Informatique cognitive : Autre terme pour l'intelligence artificielle.

L
Latence : Le délai entre le moment où un système d'intelligence artificielle reçoit une entrée ou un prompt et le moment où il produit une sortie.
LLM (Large Langage Model) : Un modèle d'IA formé sur des quantités massives de données textuelles pour comprendre le langage et générer un nouveau contenu dans un langage semblable à celui de l'homme.

M
Microsoft Bing : Moteur de recherche de Microsoft qui peut désormais utiliser la technologie de ChatGPT pour fournir des résultats de recherche alimentés par l'IA. Il est similaire à Google Gemini en ce qu'il est connecté à l'internet.

Modèle de transformateur (transformer model) : Architecture de réseau neuronal et modèle d'apprentissage profond qui apprend le contexte en suivant les relations dans les données, comme dans les phrases ou les parties d'images. Ainsi, au lieu d'analyser une phrase un mot à la fois, il peut examiner la phrase dans son ensemble et comprendre le contexte.

P
Paperclip Maximiser (théorie) : La théorie du maximisateur de trombones (Paperclip Maximiser), inventée par le philosophe Nick Boström de l'Université d'Oxford, est un scénario hypothétique dans lequel un système d'intelligence artificielle crée autant de trombones que possible. Dans son objectif de produire le maximum de trombones, un système d'IA consommerait ou convertirait hypothétiquement tous les matériaux pour atteindre son but. Il pourrait notamment démanteler d'autres machines pour produire davantage de trombones, des machines qui pourraient être utiles aux humains. La conséquence involontaire de ce système d'IA est qu'il pourrait détruire l'humanité dans son objectif de fabriquer des trombones.
Paramètres : Valeurs numériques qui donnent au LLM sa structure et son comportement, lui permettant de faire des prédictions.
Perplexity : Nom d'un chatbot et d'un moteur de recherche alimentés par l'IA et appartenant à Perplexity AI. Il utilise un grand modèle de langage, comme ceux que l'on trouve dans d'autres chatbots d'IA, pour répondre à des questions avec des réponses inédites. Sa connexion à l'internet lui permet également de fournir des informations actualisées et d'extraire des résultats de l'ensemble du web. Perplexity Pro, un niveau payant du service, est également disponible et utilise d'autres modèles, notamment GPT-4o, Claude 3 Opus, Mistral Large, le modèle open-source LlaMa 3 et son propre modèle Sonar 32k. Les utilisateurs de la version Pro peuvent en outre télécharger des documents à des fins d'analyse, générer des images et interpréter des codes.

Perroquet stochastique (stochastic parrot) : Analogie des LLM illustrant le fait que le logiciel n'a pas une compréhension plus large de la signification du langage ou du monde qui l'entoure, même si le résultat semble convaincant. L'expression fait référence à la façon dont un perroquet peut imiter des mots humains sans en comprendre le sens.
Prompt (invite) : La suggestion ou la question que vous entrez dans un chatbot d'IA pour obtenir une réponse.
Prompt chaining : La capacité de l'IA à utiliser les informations des interactions précédentes pour contextualiser les réponses futures.

Q
Quantification : Processus par lequel un modèle d'apprentissage à grande échelle de l'IA est rendu plus petit et plus efficace (bien que légèrement moins précis) en réduisant sa précision d'un format supérieur à un format inférieur. Une bonne façon d'y penser est de comparer une image de 16 mégapixels à une image de 8 mégapixels. Les deux sont toujours claires et visibles, mais l'image à plus haute résolution sera plus détaillée lorsque vous ferez un zoom avant.

R
Réseau neuronal (Neuronal Network) : Modèle informatique qui ressemble à la structure du cerveau humain et qui est destiné à reconnaître des modèles dans les données. Il se compose de nœuds interconnectés, ou neurones, qui peuvent reconnaître des modèles et apprendre au fil du temps.

S
Sécurité de l'IA : Un domaine interdisciplinaire qui s'intéresse aux impacts à long terme de l'IA et à la façon dont elle pourrait évoluer soudainement vers une superintelligence qui pourrait être hostile à l'homme.
Surajustement (Overfitting) : Erreur dans l'apprentissage automatique où il fonctionne trop étroitement avec les données d'apprentissage et peut seulement être capable d'identifier des exemples spécifiques dans ces données, mais pas de nouvelles données.

T
Traitement du langage naturel (Natural Language Processing - NLP) : Branche de l'IA qui utilise l'apprentissage automatique et l'apprentissage profond pour donner aux ordinateurs la capacité de comprendre le langage humain, souvent à l'aide d'algorithmes d'apprentissage, de modèles statistiques et de règles linguistiques.
Transfert de style : La capacité d'adapter le style d'une image au contenu d'une autre, permettant à une IA d'interpréter les attributs visuels d'une image et de les utiliser sur une autre. Par exemple, prendre l'autoportrait de Rembrandt et le recréer dans le style de Picasso.
Température : Paramètres définis pour contrôler le caractère aléatoire des résultats d'un modèle de langage. Une température plus élevée signifie que le modèle prend plus de risques.
Test de Turing :
Nommé d'après le célèbre mathématicien et informaticien Alan Turing, il teste la capacité d'une machine à se comporter comme un être humain. La machine réussit le test si un humain ne peut pas distinguer la réponse de la machine de celle d'un autre humain.
Tokens (jetons) : Petits morceaux de texte écrit que les modèles de langage de l'IA traitent pour formuler leurs réponses à vos prompts. Un jeton équivaut à quatre caractères en anglais, soit environ les trois quarts d'un mot.

Les égyptiens étaient les premiers à se colorer les cheveux

PEU IMPORTE l'époque et peu importe la culture, les cheveux ont toujours joué un rôle fondamental dans la société. Que ce soit à travers les styles de coiffures, les textures capillaires ou bien encore les colorations, les cheveux ont constamment véhiculé un message social de manière consciente ou non. En effet, ils reflètent la beauté, la fierté, le pouvoir, la discipline ou encore l'acceptation. Au fil du temps, les mentalités et cultures ont cependant changé laissant place à de nouvelles pratiques. En l'occurrence, les méthodes de coloration n'ont cessé d'évoluer au fil des siècles.

Les anciennes méthodes de coloration

Lorsque Ramsès II, Pharaon d'Egypte se colore les cheveux, on parle de coloration végétale. En effet, l'une des premières apparitions de la coloration remonterait à l'antiquité égyptienne. Le grand Pharaon utilisait la coloration afin de cacher ses cheveux blancs. A cette époque, toutes les substances utilisées étaient purement naturelles. On parlait déjà du henné qui était incorporé à du sang de bœuf ou bien des têtards brouillés. Afin d'obtenir une coloration noire, il fallait extraire de l'indigo issu d'une plante tinctoriale (produisant des colorants de teintures) appelée l'indigotier. Dans la Rome antique, les colorations rougeâtres commencent à voir le jour. Le henné est alors mélangé à des herbes et des poudres colorantes à base de safran, notamment utilisé chez les blonds. Cette pratique est à l'origine de l'appellation « blond vénitien». Certes, les résultats n'étaient que temporaires. Ce n'est que plus qu'au 19ème siècle que l'on commence à comprendre la science derrière la coloration. Le scientifique français, Louis Jacques Thénard découvre l'eau oxygénée, dont on se servira plus tard pour obtenir un éclaircissement drastique.

Les nouvelles méthodes de coloration

La fin du 19ème siècle voit surgir l'apparition des composants chimiques. Le chimiste allemand Auguste Wilhem von Hofmann découvre une sorte de diamine, dérivé de l'ammoniaque très souvent utilisé dans les produits de colorations capillaires. Son utilisation peut cependant se montrer très néfaste. C'est au 20ème siècle, que l'on constate de grands changements au niveau de la teinture. Soudainement, hydrater, soigner, couper, colorer, décolorer deviennent une vraie préoccupation qui touche les femmes comme les hommes. Comme le souligne entre autres Schwarzkopf la coloration est la fin d'un tabou chez l'homme actuel. Le progrès n'a cessé de gagner du terrain.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Près de 500 boulets de canon du Moyen Âge retrouvés sous l'hôtel de ville de Nieuport



Lors de fouilles archéologiques préventives menées avant la construction d'un nouveau bâtiment administratif dans le centre de Nieuport, pas moins de 480 boulets de canon ont été découverts. Ils dateraient de la fin du Moyen Âge, vraisemblablement entre 1300 et 1500.

Les fouilles se déroulent actuellement dans l'ancien jardin du presbytère, non loin de la place du marché.
L'échevin Bert Gunst (CD&V), en charge des commémorations de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale, nourrit depuis des années un grand intérêt pour l'histoire de sa ville. Il a donc été agréablement surpris par cette découverte: "Les boulets de canon ont été trouvés lors du décapage du sol, à une profondeur de 60 à 120 centimètres. Le plus gros pèse 25 kilos. Selon l'archéologue, il s'agit d'un dépôt datant de la fin du Moyen Age. A proximité des remparts étaient alors installés des canons. Les découvertes réalisées durant les fouilles, qui sont encore en cours, appartiennent à la ville et nous répertorions tout ce qui est mis au jour.
Ce serait magnifique que certaines de ces trouvailles puissent être exposées dans le nouveau bâtiment administratif qui sera construit à cet endroit."
L'échevin suppose d'ailleurs que le sol livrera encore d'autres trésors du passé. "Une grande partie de l'ancien jardin du presbytère doit encore être excavée. Il est intéressant de constater que ce terrain est resté intact pendant des siècles, même après les destructions des deux guerres mondiales."

Trois semaines de fouille

Les recherches archéologiques derrière l'hôtel de ville ont débuté fin janvier par la préparation du terrain. Depuis la mi-février, les fouilles proprement dites ont commencé et dureront trois semaines.
Des tranchées réalisées l'été dernier avaient déjà révélé des objets intéressants, comme un boulet de canon et de la céramique. On s'attendait donc à retrouver des vestiges du Moyen Âge. Le coût total des fouilles s'élève à un peu moins de 80.000 euros.

Un nouveau centre administratif

La construction du nouveau centre administratif, un investissement de 16,3 millions d'euros, commencera cet automne. Le chantier durera deux à trois ans.
La salle des mariages, le foyer et les bureaux des échevins resteront dans l'hôtel de ville actuel de Nieuport, tandis que les autres services seront transférés dans le nouveau bâtiment.
La salle du conseil, qui offrira une vue sur l'hôtel de ville historique et sur l'église, deviendra l'élément phare du projet.

"Des progrès spectaculaires": un spectacle d'arts martiaux de robots impressionne à Pékin

CONÇUS par l'entreprise chinoise Unitree Robotics, des robots humanoïdes ont marqué l'édition 2026 du "Gala de Printemps", diffusée le 16 février à l'occasion du Nouvel An lunaire.
Cette émission est retransmise chaque année par China Central Television et rassemble des centaines de millions de téléspectateurs. Elle met en avant à la fois traditions culturelles et prouesses technologiques.
Cette année, une chorégraphie d'arts martiaux de quatre minutes, interprétée par plus d'une douzaine de robots aux côtés de jeunes pratiquants de kung-fu, a particulièrement impressionné.
Saltos arrière, vrilles, coups de pied et maniement d'armes traditionnelles:
les automates ont exécuté des mouvements complexes avec une fluidité et une précision inédites.
En un an, leurs progrès sont spectaculaires, surpassant nettement les performances déjà remarquées de l'édition précédente, notamment grâce à leur capacité à se relever seuls, un défi technique majeur en robotique humanoïde.

Deux touristes britanniques simulent un enlèvement pour financer leurs vacances à Benidorm



Deux touristes britanniques ont été interpellés à Benidorm après avoir mis en scène un faux enlèvement destiné à soutirer de l'argent à leurs proches. Leur stratagème, qui a mobilisé Interpol et des unités d'élite espagnoles, a pris fin lorsque la police les a surpris sortant paisiblement de leur hôtel.

LE DUO avait envoyé à un proche une vidéo mise en scène dans laquelle l'un des deux hommes menaçait son ami "ensanglanté" avec un couteau. Pour obtenir sa libération, ils exigeaient une rançon de 725 livres (environ 830 euros), somme destinée à financer la suite de leur séjour.

Une mobilisation internationale

Jugées crédibles, les images ont immédiatement poussé la famille à alerter la police britannique. Cette dernière a sollicité Interpol, qui a transmis l'alerte aux autorités espagnoles. À Benidorm, l'affaire est immédiatement devenue prioritaire: les enquêtes en cours ont été suspendues et le renfort d'une unité spécialisée dans les prises d'otages a été demandé en urgence depuis Madrid.

Pris la main dans le sac

Alors que les forces de l'ordre s'apprêtaient à intervenir dans l'hôtel, la supercherie a été démasquée. Les agents ont aperçu la victime présumée quitter l'établissement d'un pas décontracté, accompagnée de son prétendu ravisseur.
Les deux hommes, âgés de 37 et 51 ans, font désormais face à des poursuites judiciaires. Ils risquent une peine de prison et une amende particulièrement lourde pour avoir paralysé les services de police et mobilisé indûment des ressources de sécurité de l'État.

Le plastique infiltre désormais les chaînes alimentaires terrestres à "tous les niveaux"

Escargots, vers de terre, coléoptères... Dans le sud de l'Angleterre, l'estomac de ces invertébrés contient des fragments de plastique. Infiltrant ainsi la base des chaînes alimentaires terrestres, ces substances nocives se transmettent ensuite aux niveaux supérieurs (universités du Sussex et d'Exeter).



Un sac plastique en suspension dans l'eau, piège mortel pour les tortues : quand on parle de pollution plastique, on pense immédiatement à l'océan. Pourtant, ce fléau ne concerne pas seulement le milieu marin.

La contamination des sols par les microplastiques concerne tous les types de sols, même désertiques, et elle est vraisemblablement "supérieure à la totalité de celle des océans", selon une expertise scientifique collective sur l'utilisation des plastiques dans les systèmes agricole et alimentaire (S. Duquesne [coord.] et al. Synthèse du rapport d'ESCo, INRAE-CNRS, 2025). L'ampleur de la contamination plastique dans les écosystèmes terrestres a également fait l'objet d'une étude publiée en avril dans la revue Environmental Toxicology and Chemistry (E. Thrift, T. Galloway & F. Mathews, 2025). En prenant l'exemple de la région du Sussex (sud de l'Angleterre), les auteures ont mené l'étude la plus complète à ce jour, couvrant quatre niveaux des chaînes alimentaires et six groupes d'invertébrés.

Herbivores, décomposeurs, carnivores : tous contaminés !

Les trois chercheuses britanniques ont collecté plus de 580 échantillons provenant d'une cinquantaine de sites.

En les analysant, elles ont détecté des microplastiques dans près de 12 % d'entre eux, les concentrations les plus élevées étant enregistrées chez le groupe des vers de terre (30 %) et celui des limaces et escargots (24 %). Si les herbivores et les décomposeurs (organismes se nourrissant de matières végétales mortes) présentaient les taux de contamination les plus élevés, les espèces carnivores comme les coccinelles étaient également touchées, ingérant souvent de plus gros fragments de plastique. Ces résultats soulèvent donc de nouvelles inquiétudes quant aux effets à long terme de la contamination plastique et à son impact sur la biodiversité. "Nous avons été surpris par l'ampleur de cette contamination au plastique", admet ainsi Emily Thrift, auteure principale de l'étude, citée dans un communiqué de l'université du Sussex.

Du plastique issu des vêtements, de la peinture…

Le polyester était le type de plastique le plus fréquemment retrouvé dans le corps des invertébrés, provenant selon toute vraisemblance des fils de nos vêtements. "Nous avions auparavant trouvé des types de plastique similaires dans les excréments de hérissons, et ils semblent pénétrer dans l'alimentation des oiseaux, des mammifères et des reptiles via leurs proies", note la chercheuse. Alors que l'attention mondiale se concentre sur les déchets comme principale source de contamination des écosystèmes, ces nouveaux résultats suggèrent donc la prévalence de "sources multiples", allant des vêtements à la peinture, précise la professeure Fiona Mathews, biologiste de l'environnement à l'université du Sussex, co-auteure de l'étude.

Les microplastiques sont désormais omniprésents à tous les niveaux de la chaîne alimentaire (...). Il est maintenant urgent de comprendre comment ils endommagent les écosystèmes, et de réduire leur volume entrant dans l'environnement – Pr Fiona Mathews, université du Sussex

Les substances chimiques libérées lors de la décomposition des plastiques s'avèrent tout aussi dangereuses lorsqu'elles sont présentes dans le sol.

De précédentes études ont montré que l'ingestion de microplastiques pouvait entraîner un retard de croissance, une baisse de la fertilité ainsi que des altérations du fonctionnement des reins, du foie et de l'estomac chez diverses espèces.

Limiter la production de plastique

Ainsi, selon la professeure Tamara Galloway, également co-auteure (université d'Exeter), "Pour réduire l'absorption des microplastiques dans les chaînes alimentaires, nous devons d'abord comprendre comment ils parviennent jusque-là.

Les résultats d'Emily constituent une première étape cruciale pour comprendre ce processus et ses conséquences sur la faune sauvage", estime-t-elle.La 3e Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC3) qui se déroulera du 9 au 13 juin 2025 à Nice sera l'occasion de faire le point sur un futur traité contre la pollution plastique, avant une session de négociations dédiée à ce sujet du 5 au 14 août prochains à Genève.

L'enjeu : limiter la production mondiale de ce matériau, malgré la ferme opposition des pays producteurs de pétrole…

Au Pérou, un méga-port de commerce financé par la Chine menace l'Amazonie



Le port de Chancay va booster les échanges commerciaux entre la Chine et l'Amérique du Sud, mais cette hausse du trafic maritime fragilise davantage le poumon vert de la planète.

epuis deux décennies, le Pérou se rêvait en plaque tournante du commerce de marchandises entre l'Asie et l'Amérique du Sud. C'est désormais chose faite avec la construction, sur financements chinois, du méga port de Chancay, à 80 kilomètres au Nord de la capitale Lima. Mais s'il va indéniablement bénéficier aux économies de la région, il risque de fragiliser encore davantage le poumon vert de la planète, alerte Inside Climate News.

"L'attrait économique du port accélérera la destruction de l'Amazonie, explique le site d'information. Le port et sa liaison plus rapide avec les puissantes économies asiatiques vont approfondir et étendre un réseau extractif de routes, de voies ferrées et de voies navigables qui a déjà empiété sur la forêt tropicale, un réseau d'artères transportant du pétrole, de l'or, du bois, du bœuf et du soja vers les marchés du monde entier."

Ruée vers l'or

Avec ce premier projet en Amérique latine des "Nouvelles routes de la soie", Pékin veut accéder plus facilement au bois, soja et boeuf brésilien, qu'elle importe en masse. Grâce au port de Chacay, le transport de ces marchandises pourrait durer dix jours de moins : plus besoin de traverser le canal de Panama ni de contourner la pointe Sud du continent américain. Le problème, c'est qu'il faudra ensuite les acheminer à travers les Andes.

"Le port a ravivé d'anciennes ambitions de construction de routes, de voies ferrées et de voies navigables reliant les richesses de l'Amazonie à la côte ouest du continent et au plus vaste océan du monde. La perspective d'une traversée rapide du Pacifique a insufflé un nouvel élan, incitant à repenser le défi d'ingénierie que représente la plus longue chaîne de montagnes du monde."

En juillet, la Chine, qui a déjà investi 50 milliards dans les infrastructures de transport de la zone, a annoncé conjointement avec le Brésil la possible création d'une ligne de chemin de fer connectant le méga-port de Chacay et la côte atlantique du Brésil. Même si elle ne verra pas forcément le jour, l'afflux d'investissements chinois va mécaniquement encourager les projets de routes, canaux et voies ferrées, avec ou sans financements de Pékin.

Passage en force

"Bien que la Chine soit incontestablement le leader mondial des énergies propres, les recherches sur l'impact climatique de ses investissements infrastructurels sont rares, voire inexistantes, et ne comportent aucune analyse globale du port et de son impact potentiel sur l'Amazonie ou les écosystèmes voisins tout aussi vulnérables, comme le Pantanal et le Cerrado au Brésil." De plus, les investissements chinois en Amérique du Sud s'accompagnent généralement d'un assouplissement des normes environnementales et sociales. C'est ainsi qu'à Chancay, selon les habitants, le port a ravagé la ville, les élus ont ignoré les alertes des riverains, et le processus s'est déroulé sans consultation publique ni accès à l'information, pourtant obligatoires selon la loi péruvienne.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

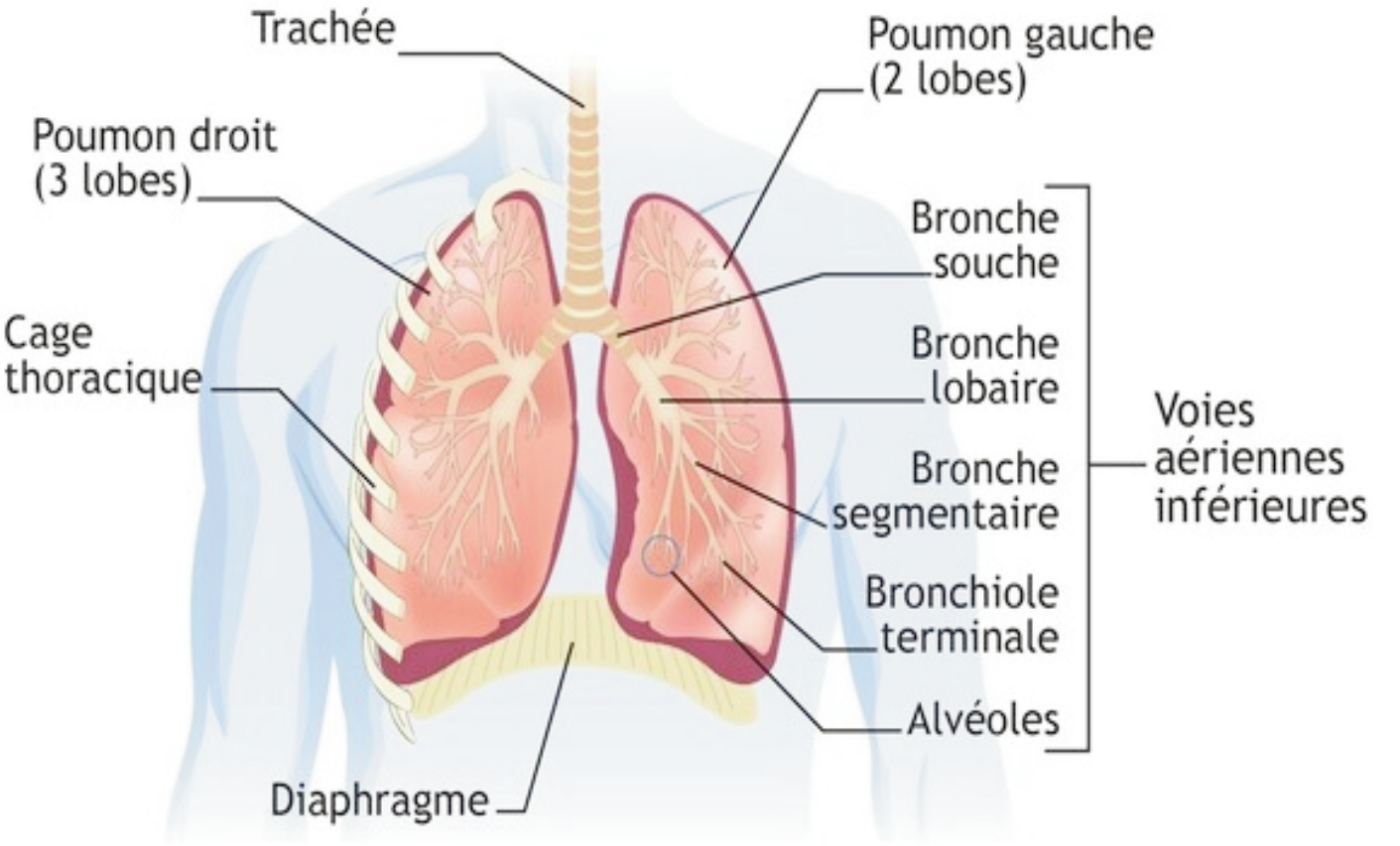
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Bronchite asthmatiforme : cause, durée, traitement

Également connue sous le terme de "bronchite asthmatique ou asthmatiforme", la bronchite infectieuse est souvent confondue avec une crise d'asthme. Se manifestant en général à l'automne ou en hiver, il s'agit pourtant d'une maladie qui nécessite parfois un traitement spécifique, afin d'éviter d'éventuelles complications.



Définition : c'est quoi une bronchite asthmatiforme ?

"Le terme de bronchite asthmatiforme ne veut rien dire en soi, explique d'emblée le Dr Khuder Alagha, pneumologue. Soit le patient a une bronchite infectieuse, d'origine virale ou bactérienne, avec une respiration sifflante et une gêne respiratoire très marquée, soit il a de l'asthme". Le diagnostic d'asthme chez l'adulte se base sur l'histoire de la maladie et l'exploration fonctionnelle respiratoire (EFR) réalisée chez le pneumologue. "Chez l'enfant, l'EFR est difficile à réaliser donc le diagnostic est plutôt clinique avec 3 bronchites sifflantes consécutives. Donc il ne faut pas méconnaitre un diagnostic d'asthme en cas de bronchite sifflante".

Quels sont les symptômes d'une bronchite asthmatiforme ?

Les symptômes habituels de l'asthme sont une toux avec sifflement, surtout la nuit (vers 4h du matin), un essoufflement à l'effort et la présence d'hypersécrétions. "La bronchite infectieuse réunit ces trois symptômes, avec en plus de la fièvre, signe d'une infection virale ou bactérienne, poursuit le médecin. Si à l'auscultation, le médecin entend des petits crépitements dans les poumons ou les bronches, une radio ou un scanner pourra être demandé pour confirmer ou non une pneumonie".

Asthme : les symptômes et les traitements à connaître

L'asthme est une maladie inflammatoire des bronches qui touche plus de 4 millions de Français. C'est la première maladie chronique de l'enfant. Définition, causes, prévention des crises, traitements... Le point avec le Pr Bertrand Dautzenberg, pneumologue.

Quelle est la cause d'une bronchite asthmatiforme ?

Les bronchites infectieuses sont liées à des microbes (virus ou bactérie). "Dans de rares cas, chez des personnes immunodéprimées, des champignons peuvent être impliqués, précise le spécialiste. Elles peuvent être causées par des maladies du système immunitaire également". L'asthme n'a pas de cause unique : des facteurs génétiques et des facteurs environnementaux interviennent dans la genèse de cette maladie. "Les crises d'asthme peuvent être liées à des allergènes, des infections respiratoires, des irritants respiratoires (fumée de tabac, pollution de l'air, irritants présents dans le lieu de travail) et parfois, c'est la nature de la maladie asthmatique qu'on l'appelle asthme sévère qui nécessite une prise en charge bien spécialisée".

Est-ce contagieux ?

"Les bronchites infectieuses liées à des virus (grippe, Covid…) sont contagieuses".

Combien de temps dure une bronchite asthmatiforme ?

Selon le microbe en cause, la bronchite infectieuse peut durer de 5 à 15 jours en général. "L'asthme en revanche est une maladie chronique qui dure à vie. Les traitements permettent de diminuer les récidives de crises et contrôler l'asthme jusqu'à une rémission mais pas de guérison", précise le médecin.

Bronchite : aiguë, chronique, durée, symptômes, la soigner

Une bronchite est une inflammation des bronches. Elle est souvent due à un virus. Quelle est la durée des symptômes ? Est-ce contagieux ? Quel est le traitement pour la soigner ? Quels médicaments prendre ? Antibiotiques ou pas ? Tout savoir sur la bronchite aiguë et chronique.

Qui consulter en cas de bronchite asthmatiforme ?

"En premier lieu, que ce soit pour une bronchite infectieuse ou pour de l'asthme il faut consulter son médecin généraliste, confirme notre interlocuteur. En cas de bronchites sifflantes à répétition (plus de 2), il faudra alors voir un pneumologue".

Quel est le traitement d'une bronchite asthmatiforme ?

Le traitement dépend encore une fois de la cause.

"En cas de bronchite virale, chez un adulte en bonne santé, aucun traitement n'est nécessaire, observe le pneumologue. La bronchite guérit en temps normal en 10 jours. Pour une bronchite bactérienne, le médecin prescrit généralement des antibiotiques, classiquement à base d'amoxicilline". On peut également faire baisser la fièvre avec du paracétamol.

Concernant l'asthme, il est tout d'abord important d'avoir un bon diagnostic chez un spécialiste avec un interrogatoire précis du patient (fréquence des crises, circonstances de survenue, antécédents familiaux…) et un examen d'exploration fonctionnelle respiratoire. Le traitement, lui, repose sur les recommandations de GINA (Global Initiative for Asthma) qui vise à contrôler la maladie. "A savoir un traitement par voie inhalée, comportant un traitement par bronchodilatateur et corticostéroïde de faible dose est utilisé pour soulager les symptômes et, si nécessaire, un traitement de fond quotidien qui permet d'éviter les crises et de maintenir une fonction respiratoire la plus optimale possible.

En cas d'asthme mal contrôlé malgré une prise en charge optimale et une bonne observance, le patient peut bénéficier de biothérapies à base d'anticorps monoclonaux ciblant des molécules impliquées dans la réponse inflammatoire".

La recherche clinique a toujours beaucoup de place dans la prise en charge de l'asthme sévère rebelle. "On ne conseille pas de traitements à base d'huiles essentielles, car les poumons ne savent pas éliminer les lipides. En revanche, il est nécessaire de garder une activité physique régulière et un arrêt du tabac chez les fumeurs".

Quelles sont les complications possibles d'une bronchite asthmatiforme ?

"Pour une bronchite infectieuse, le risque de complication est la pneumonie et la détresse respiratoire, qui nécessitera une antibiothérapie avec ou sans corticothérapie et pour les personnes les plus fragiles une hospitalisation".

Du coté de l'asthme, en l'absence de traitement, le patient peut évoluer vers un asthme aigu grave. "Il se caractérise notamment par une obstruction très sévère des bronches. L'air ne passe plus. Cela entraîne un effort intense, pour respirer". Malheureusement on déplore toujours 1000 décès par an en France par un asthme aigue grave, d'où l'importance d'une prise en charge spécialisée.

Pourquoi le froid donne-t-il mal à la tête ?



VOUS MANGEZ une glace ou buvez un soda froid et vous ressentez une douleur soudaine au crâne ? Connue sous le nom de "la céphalée de la crème glacée", cette douleur est certes courte mais très aigüe.

C'est quoi le "gel du cerveau" ?

Le "gel du cerveau" ou "la céphalée de la crème glacée" intervient lorsque la tête est exposée au froid. C'est le cas par exemple durant une séance de cryothérapie ou lorsque l'on ingère une boisson froide ou une glace trop rapidement. Le contact du froid sur le palais fait ressentir à la personne une douleur voire des lancements au niveau du crâne ou encore des tempes.

Quelles causes médicales Possibles ?

Le Dr Daniel Caroff explique ce mal de tête par le refroidissement suivi du réchauffement très rapide des vaisseaux appelés les capillaires sanguins. Ceux-ci sont placés au niveau des sinus. "Le froid entraîne alors une vasoconstriction (la diminution du diamètre des vaisseaux sanguins) puis, quelques secondes plus tard, une vasodilatation (l'augmentation du calibre des vaisseaux)",cependant que certaines personnes ont une sensibilité plus développée au froid due à la surexpression de la protéine TRPM-8, synthétisée à partir du gène TRPM-8. Celle-ci est située au niveau des neurones sensoriels qui font office de récepteur, et est directement impliquée dans les sensations de froid.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPOLAIRE

WILAYA RELIZANE
DAIRA ZEMMORA
COMMUNE ZEMMORA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65et161 du décret 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics ,et délégations de service publics. Et Conformément aux dispositions de l'article 53 du la loi 23-12 du relative aux marchés publics. 05/08/2023 fixant les règles

Le président de l'assemblé populaire communale de Zemmora, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert **N°02/2026** du **02/02/2026 :**

Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau potable dans Douars Al-Ayayda et Al-Awais, commune de Zemmora

Qu'après ouverture des plis le **16/02/2026** . analyse et jugement des offres technique et financière le **19/02/2026 ,** le marché est attribuée provisoirement à l'entreprise :

N°	Projet	Entreprise	Montant de l'offre en TTC	Délai de réalisation	OBS
01	Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau potable dans Douars Al-Ayayda et Al-Awais, commune de Zemmora	ENTP BERRAHOU KARIM ET ARREB AHMED **NIF : 194020801974107002OO**	**12.543.611 ,50 DA**	**75 JOURS**	Qualifier techniqueme nt et moins disant

* Pour les autres soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés de se rapprocher de nos service au plus tard de trois (03) jours a compter de la première parution du présent avis dans les quotidien ou le BOMOP, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et dossier de candidateure .
* Conformément a l'article 82, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de ZEMMORA dans un délai de dix (10) jours a compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou BOMOP.

Le Jeune Indépendant du 02/03/2026 / ANEP 2631003648

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ORAN
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE HAI EL GHOUALEM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/ M/2026
NUMERO D'IDENTIFICATION STATISTIQUE N°000831019001554

L'établissement Public de Santé de Proximité Hai el Ghoualem, lance un avis d'appel d'offres national ouvert, avec exigence de capacités minimales, pour la conclusion d'un marché à commande, portant sur la fourniture de consommables d'Hémodialyse, pour l'année 2026, au profit de l'établissement.
L'appel d'offre du présent cahier des charges, s'adresse aux fabricants, distributeurs/ vente en gros , importateurs, agrès par le ministère de l'industrie, ceux qui ont toutes les capacités techniques et financières et professionnelles indispensables à l'exécution du marché, et les conditions d'éligibilité, ci après :
- Agrément ministériel délivré par le ministère de l'industrie.
- La présentation d'une (01) attestation de bonne exécution de vente de produits de même nature portant les montants des projets délivrées et signée par le service contractant public.
- Avoir un chiffre d'affaire moyen des trois dernière années, égal ou supérieur à 10 millions de dinars.
Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres, peuvent se présenter au siège de l'établissement public de santé de proximité - sous direction des finances et moyens Bureau des marchés- sis au Boulevard des 15 mètres Mediouni ORAN, pour retirer le cahier des charges, contre le payement de la somme de **6 000 DA**, non remboursable.

Les offres composées de trois enveloppes séparées et fermées comportant chacune, le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, indiquant sur chacune la dénomination et l'adresse de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre , portant sur chaque enveloppes la mention « **Dossier de Candidature** », « **Offre Technique** » et « **Offre Financière** », insérés toutes les trois dans une enveloppe extérieure, fermée et anonyme, , adressée à Monsieur le Directeur de l'Etablissement Public de Santé de Proximité Hai El Ghoualem ORAN. Et portant uniquement la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/ M/2026
Relatif à la fourniture de consommables d'hémodialyse
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »

Le délai de préparation et de dépôt des offres est fixé à quinze **(15) jours,** à compter de la date de la première parution (publication) de cet avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et le BOMOP et dans la presse électronique .
L'ouverture des plis aura lieu le même jour correspondant au dernier jour de dépôt des offres a 12 :00h , en présence des soumissionnaires, désirant y assister.
Le dossier de l'offre composé des pièces réglementaires, conformément à l'article10 du cahier des charges, doit être scindé comme suit :

1- **Dossier de candidature :** dans une enveloppe séparée et fermée, voir cahier des charges
2- **Offre technique :** dans une enveloppe séparée et fermée, voir cahier des charges
3- **Offre financière** : dans une enveloppe séparée et fermée, voir cahier des charges

*Les soumissionnaires resterons engages par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse national ou le BOMOP et dans la presse électronique .

* Dans le cas de l'entreprise attributaire du marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire.

Le Jeune Indépendant du 02/03/2026 / ANEP 2631003655

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI OUZOU
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE
NIF : 41 000 20000 150 19

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national Ouvert n° 01/DAL/TO/2026 du 15/01/2026 relatif à :

Projet : «Travaux de réhabilitation au niveau des sièges des daïras reparti en sept (07) LOTS».
Paru dans les quotidiens **« Le Jeune indépendant »**, « **الفجر** » et dans deux support électronique **«TARIQ NEWS», «AKHBAR DZAIR»** et BOMOP en date du 15/01/2026 qu'à l'issue de l'évaluation des offres conformément aux dispositions du cahier des charges, le projet a été attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Désignation des travaux	N°LOTS	Entreprise retenue	NIF	Montant de l'offre en DA /TTC	Délai	Observation
INTITULE : Travaux et grosses réparations aux sièges des daïras.	**LOT N°01 : TIZI-OUZOU**	**SARL ILYAMA BATI**	**001815005068095**	**4 191 001.50 DA /TTC**	**89 jours**	**Offre technique : 14.84/20>10 pts Critères de choix : Offre la moins disante**
	LOT N°02 : DRAA-BEN-KHEDDA	**SARL BATIBED**	**001815005077408**	**1 408 484.00D A/TTC**	**45 Jours**	**Offre technique : 14.66/20>10 pts Critères de choix : Offre la moins disante**
OBJET : Travaux de réhabilitation au niveau des sièges des daïras reparti en sept (07) lots	**LOT N°03 : BENI-DOUALA**	**SARL ILYAMA BATI**	**001815005068095**	**2 184 245.00D A/TTC**	**87 jours**	**Offre technique : 14.87/20>10 pts Critères de choix : Offre la moins disante**
	LOT N°04 : OUAGUENOUN	**SNC AMOKRANE LEFFAD**	**001115004809926**	**2 175 320.00D A/TTC**	**30 jours**	**Offre technique : 10.16/20>10 pts Critères de choix : Offre la moins disante**
	LOT N°05 : IFERHOUNENE	**SNC BELLOUA BAT ALEM ET CIE**	**000315004494197**	**1 190 000.00D A/TTC**	**90 jours**	**Offre technique : 12.66/20>10 pts Critères de choix : Offre la moins disante**
	LOT N°06 : TIZI-GHENIF	**SNC BELLOUA BAT ALEM ET CIE**	**000315004494197**	**1 480 598.00D A/TTC**	**90 jour**	**Offre technique : 12.66/20>10 pts Critères de choix : Offre la moins disante**
	LOT N°07 : TIGZIRT	**SNC DRIOUCHE ET FRERES**	**000715004686167**	**685 440.00DA/ TTC**	**10 Jours**	**Offre technique : 13.2/20>10 pts Critères de choix : Offre la moins disante**

Aussi et conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés et délégation de service public, les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leurs recours dans les 10 jours, à compter de la première parution de cet avis dans la presse auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Tizi Ouzou, sise cité administrative Wilaya de Tizi Ouzou- Secrétariat Général- passé ce délai aucun recours ne sera pris en considération.

Le Jeune Indépendant du 02/03/2026 / ANEP 2616007085















JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

- **21h00** Téléfilm humoristique France - 2026 — TF1
 Papa malgré lui
- **20h50** Série policière - France 2026 — France 2
 L'art du crime
- **21h00** Téléréalité - 2026 — M6
 Mariés au premier regard
- **20h55** Série dramatique - 2026 — CANAL+
 Un prophète
- **20h55** Film de science-fiction — W9
 Etats-Unis - Chine - Colombie 2019
 Gemini Man
- **20h55** Film d'horreur — CINE+ FRISSON
 Norvège - Danemark - Suède 2025
 The Ugly Stepsister
- **21h05** Série humoristique — 6ter
 France
 Kaamelott
- **21h00** Film d'action Etats-Unis - 2014 — CINE+ PREMIER
 John Wick
- **21h00** Rugby. Top 14. 18e journée. — CANAL+ SPORT
 Pau / Bordeaux-Bègles
- **21h00** Comédie - 2025 — CINE+ CINEMA
 Avignon
- **20h50** Film pour la jeunesse — CANAL+ family
 France - Suisse
 Mon chat et moi, la grande aventure de Rroû
- **21h25** Film d'action — TMC
 Etats-Unis - 1998
 Armageddon

21h00 la chaine ACTION



Film d'aventures (Etats-Unis - Allemagne 2004)

Le tour du monde en 80 jours

À la fin du XIXe siècle en Angleterre, Phileas Fogg (Steve Coogan), un inventeur renommé et homme de science, se lance dans un défi audacieux : réaliser un tour du monde en seulement 80 jours. Ce pari insensé, proposé par lord Kelvin (Jim Broadbent), président de la prestigieuse "Royal Academy of Science", est motivé par l'ambition de Fogg de prendre la tête de l'Académie en cas de succès.

22h20

Téléfilm de guerre (Etats-Unis - 2019)

Jarhead : Law of Return

Dans un contexte de tensions croissantes au Moyen-Orient, un commando composé de marines américains et de forces spéciales israéliennes se voit confier une mission cruciale : exfiltrer un pilote israélien capturé par des djihadistes en Syrie. Alors que l'opération débute sous des auspices prometteurs, la situation se complique rapidement. Le sergent Jackson (Devon Sawa), un pilote aguerri, se retrouve piégé après le crash de son avion...

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:25	12:41	15:54	18:24	19:48
CONSTANTINE	05:30	12:46	15:59	18:29	19:52
ALGER	05:44	13:00	16:14	18:44	20:06
OUARGLA	05:37	12:51	16:08	18:37	19:56
CHLEF	05:51	13:07	16:21	18:50	20:13
MOSTAGANEM	05:56	13:12	16:26	18:55	20:18
ORAN	05:59	13:15	16:29	18:59	20:21

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8431 – LUNDI 2 MARS 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	12°
Oran	20°	11°
Constantine	21°	6°
Ouargla	27°	14°

ALLOCATION SCOLAIRE DE 5 000 DA

Dernier délai fixé au 31 mars

Les pouvoirs publics accélèrent la cadence pour assurer le versement de l'allocation scolaire de solidarité, fixée à 5 000 DA, au titre de l'année scolaire 2026-2027. Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé une série de mesures de simplification administrative destinées à faciliter la constitution des dossiers par les parents d'élèves concernés, tout en appelant au strict respect des délais réglementaires.



Des mesures de simplification.

Dans une correspondance datée du 19 février, le ministère invite les parents à recourir exclusivement aux plateformes numériques des organismes de sécurité sociale pour extraire l'attestation d'affiliation ou de non-affiliation, document indispensable au dossier. Désormais, il n'est plus nécessaire de se déplacer vers les agences locales. Les parents peuvent obtenir l'attestation munie d'un code QR via l'espace «Casnos» pour les travailleurs non-salariés et l'espace Cnas pour les travailleurs salariés. Le document électronique portant le code QR suffit à lui seul pour compléter le dossier et le déposer auprès de l'établissement scolaire. Cette mesure vise à alléger les files d'attente et à réduire les lenteurs administratives qui, chaque année, retardent le traitement des demandes. Le ministère rappelle que la mission du directeur d'établissement se limite à viser le formulaire de demande et à attester de la scolarisation effective de l'élève, conformément au décret exécutif n° 25-168 du 22 juin 2025. Les établissements sont chargés de réceptionner les dossiers et de les transmettre aux agences de développement social des communes. En revanche, ils ne sont pas habilités à statuer sur l'éligibilité des familles. L'examen des dossiers et la décision d'octroi relèvent exclusivement des services sociaux communaux, sur la base de critères liés au revenu et à la situation sociale des demandeurs. Face à l'importance de l'opération, plusieurs directions de l'action sociale et de la solidarité ont adressé des instructions fermes aux présidents des Assemblées populaires communales (APC). L'objectif est de garantir la réception complète des dossiers avant le 31 mars, dernier délai. Les autorités locales sont appelées à mettre en place un dispositif souple et solidaire pour éviter tout retard susceptible de compromettre le versement de l'aide. Les services concernés rappellent qu'aucun dossier incomplet ou déposé hors délai ne sera accepté. Le certificat de non-affiliation aux organismes de sécurité sociale pour les deux parents, ou le tuteur légal, selon le cas, demeure une pièce obligatoire. Ces mesures interviennent après des informations faisant état de retards dans la transmission de certains dossiers au niveau de quelques communes. Les autorités craignent que ces dysfonctionnements n'impactent le calendrier de versement de l'aide sur les comptes des parents bénéficiaires. Cette aide, d'un montant de 5000 DA par élève, faut-il le souligner, est versée une seule fois avant la rentrée scolaire et s'adresse aux élèves régulièrement inscrits dans les établissements publics d'éducation et d'enseignement, ainsi que dans les établissements publics spécialisés. L'allocation cible principalement les enfants issus de familles démunies ne disposant d'aucun revenu, ainsi que ceux dont le revenu mensuel du père, de la mère ou du tuteur, pris séparément, ne dépasse pas le Salaire national minimum garanti (SNMG), fixé par le décret présidentiel du 7 janvier 2026.

Lynda Louifi

ÉCLAIRAGE, PEINTURE, ESPACES VERTS

Les villes font leur grand ménage

DANS le cadre des efforts visant à améliorer la qualité de vie et l'environnement urbain, les autorités locales ont lancé à travers toutes les wilayas une campagne nationale de valorisation du cadre urbain et des espaces publics. Cette initiative s'inscrit dans les directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Said Sayoud, rappelant l'importance d'un environnement urbain soigné et fonctionnel pour le bien-être des citoyens.

L'arrivée du mois sacré de Ramadhan insuffle une énergie particulière à ce programme, marquée par le lancement de plusieurs chantiers d'envergure. Dans un communiqué rendu public, hier, le ministère précise que pour embellir les villes et améliorer durablement le cadre de vie des citoyens, une priorité majeure est accordée à la modernisation de l'éclairage public. Cette initiative vise non seulement à renforcer la sécurité dans les rues, mais aussi à valoriser les espaces urbains lors des veillées nocturnes si importantes durant cette période.

En parallèle, une attention particulière est portée au patrimoine végétal à travers l'entretien rigoureux des arbres et des espaces verts. Ces interventions permettent de préserver la qualité de l'air, tout en offrant aux habitants des zones de détente agréables et revitalisées. Ce volet écologique s'accompagne d'un renforcement significatif des mesures de propreté et d'hygiène dans tous les espaces publics, assurant ainsi un environnement sain et accueillant pour tous.

Enfin, ce programme global est complété par d'importants travaux de peinture et d'aménagement. Ces finitions esthétiques permettent de moderniser le paysage et de créer une véritable harmonie visuelle au cœur de nos cités durant cette période de partage. Ces mesures visent à créer un cadre esthétique et fonctionnel, tout en facilitant la vie quotidienne des citoyens durant cette période festive.

Au-delà de l'aspect esthétique, la réussite de cette campagne repose sur une stratégie globale alliant organisation, prévention et sensibilisation. Le premier objectif est de valoriser le paysage urbain de manière durable, afin de rehausser l'image de marque de nos villes et de leur redonner tout leur éclat.

Au cœur de cette démarche, se trouve une volonté forte de promouvoir le service au citoyen. En transformant les espaces publics pour les rendre plus agréables et sécurisés, la campagne améliore directement le quotidien des habitants et renforce le lien social. Enfin, ce projet aspire à devenir un levier de développement local durable. En impliquant activement les collectivités territoriales et la population, il encourage une prise de conscience collective et une responsabilité partagée pour la préservation de notre environnement commun.

Les autorités locales appellent à la mobilisation de tous, soulignant que la réussite de cette campagne dépend de la participation active des citoyens, du respect des règles d'hygiène et de la vigilance collective pour préserver les efforts réalisés.

L. L.

ANP

Deux terroristes abattus à Aïn Defla

DEUX terroristes ont été éliminés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une opération de recherche et de ratissage menée dans la forêt de Zeddine, relevant du secteur militaire d'Aïn Defla, au sein de la 1re Région militaire. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). L'opération a permis, selon le même texte, la récupération de deux pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov ainsi qu'une quantité de munitions. Les forces engagées poursuivent actuellement leur intervention dans la zone. Cette action s'inscrit dans le cadre des efforts continus de lutte contre le terrorisme et illustre, selon la même source, la vigilance et la détermination des unités de l'ANP à traquer les résidus des groupes terroristes jusqu'à leur neutralisation totale.

DÉCÈS DU MOUDJAHID MEKAHLI MESSAOUD À 91 ANS

Le héros de la Wilaya V inhumé à Mascara

LE MOUDJAHID Mekahli Messaoud, décédé à l'âge de 91 ans, a été inhumé, hier après-midi au cimetière de la commune d'El Fraguig (wilaya de Mascara). C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit. Les funérailles ont eu lieu en présence de membres de la famille révolutionnaire, ainsi que d'une foule nombreuse de citoyens, a précisé la même source. Le défunt est né en 1935 dans la région de Ben Sig relevant de la commune d'El Fraguig. Il a rejoint les rangs de la glorieuse Guerre de libération, en 1958, au sein de la sixième zone de la Wilaya V historique, où il militait dans l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN) en qualité de «moussabil», selon la même direction. A la suite de cette perte douloureuse, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt moudjahid Mekahli Messaoud, dans lequel il a exprimé ses sincères condoléances et sa profonde compassion, selon la cellule de communication des services de la wilaya.

S. N.

Condoléances

L'ensemble du personnel du quotidien national *Le Jeune Indépendant*, peiné par le décès de Fellah Mustapha, frère de leur collègue Fellah Halim, présente à toute sa famille, ses sincères condoléances et les assurent, en cette douloureuse circonstance, de son soutien et de sa profonde sympathie.

«Ô âme apaisée, retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite et agréée !»

Sourate.89 Al-Fajr (L'Aube)